Plan régional d'éducation par la nature

2025

Graine

Photo de couverture : © Jeunes et Nature

Edito

« L'éducation à l'environnement et au développement durable a pour objectif de faire évoluer chacun et chacune dans ses représentations et ses comportements vis-à-vis de l'environnement. Elle vise à faire comprendre à tous et toutes la complexité du monde auquel nous appartenons, à éveiller l'esprit d'initiative pour agir et vivre ensemble. » Cette ambition et cette démarche pédagogique sont partagées par l'ensemble des structures et personnes mobilisées au sein du GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est dans cet objectif qu'un groupe de travail « Eduquer Dehors » a souhaité mettre en œuvre une dynamique collective pour échanger sur leurs pratiques et leurs actions, mutualiser leurs connaissances et monter en compétences ainsi que produire une vision partagée et stratégique pour le développement des pratiques d'éducation par la nature en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les chercheurs et chercheuses constatent que les enfants passent de moins en moins de temps dans la nature, moins de temps à jouer, à se déplacer, à interagir dehors au contact de la nature[1]. Cet état de fait, lié à de nombreux facteurs tels que les usages croissants de la technologie dans la vie quotidienne, l'urbanisation, mais aussi les préoccupations de sécurité et d'hygiène, a des effets très concrets qui ont été évalués, notamment par Richard Louv, via le concept du « trouble de déficit de nature » [2]. Ce trouble a des conséquences directes sur la santé physique et mentale des enfants, leurs compétences sociales ainsi que sur l'appropriation des enjeux de préservation de la nature.

Ainsi l'éducation avec et par la nature est au cœur de l'EEDD et un levier essentiel pour nous reconnecter collectivement à la nature et contribuer à sa préservation.

La concertation, le partage, la mutualisation entre les acteurs et actrices et les projets d'éducation par la nature sont essentiels pour enrichir les pratiques, coordonner les actions et les essaimer dans de plus en plus de territoires. C'est pourquoi nous remercions grandement nos partenaires, les Fondations Nature & Découverte, Terra Symbiosis, Léa Nature, Famille Lemarchand, IRIS, le Collectif 1% for the planet France, Une Goutte d'eau pour notre Planète, le fonds de dotation Rustica et la Fondation de France, la Délégation Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office Français de la Biodiversité. Ils ont soutenu ce projet et nous ont permis d'élaborer collectivement ce Plan Régional d'Éducation par la Nature qui sera structurant pour le développement de ces démarches en Auvergne-Rhône-Alpes dans les années à venir.

---

[1] Rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence « Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ? Éducation, santé, environnement » – adopté le 17 octobre 2024

[2] Richard Louv, *Une enfance en liberté : protégeons nos enfants du syndrome de manque de nature*, 2020, Leduc.s éditions, 428 pages

Sommaire

Contexte | p.6

Carte des réseaux en Auvergne-Rhône-Alpes | p.10

Les projets menés en Auvergne-Rhône-Alpes | p.12

Les enjeux éducatifs | p.16

1. Petite enfance - 6 fiches

1.1 | Développer la formation initiale des futur·es professionnel·les de la petite enfance | p.18

1.2 | Accompagner les assistant·es maternelles dans leurs actions d'éducation par la nature | p.19

1.3 | Intégrer l'éducation par la nature dans les formations continues Petite Enfance | p.20

1.4 | Accompagner les projets des structures de petite enfance | p.21

1.5 | Implanter des micro-crèches en semi plein-air | p.22

1.6 | Labelliser des actions d'éducation par la nature dans les crèches | p.23

2. Maternelle et élémentaire - 10 fiches

2.1 | Travailler le programme scolaire dans la nature | p.26

2.2 | Développer les compétences psychosociales dehors | p.27

2.3 | S'appuyer sur la nature pour bâtir un projet d'école inclusif en REP | p.28

2.4 | Emmener les élèves à la découverte de leur environnement proche | p.29

2.5 | Faire découvrir la biodiversité par l'observation de son environnement | p.30

2.6 | Transformer les lieux éducatifs en zones favorables à la biodiversité | p.31

2.7 | Développer l'écocitoyenneté à l'école | p.32

2.8 | Impliquer les élèves dans la gestion d'un espace | p.33

2.9 | Accompagner les démarches participatives de renaturation | p.34

2.10 | Renforcer le lien de confiance École-Famille grâce à l'école du dehors | p.35

3. Collège et lycée - 5 fiches

3.1 | Faire classe dehors au collège | p.38

3.2 | Eduquer par la nature avec des approches artistiques | p.39

3.3 | Emmener les jeunes en immersion nature et en bivouac | p.40

3.4 | Créer une option EEDD dans son établissement | p.41

3.5 | Participer à un projet de renaturation de l'établissement avec un groupe d'élèves | p.42

4. Enfants hors temps scolaire - 7 fiches

4.1 | Nourrir le lien Familles-Enfants dehors | p.44

4.2 | Communiquer pour sensibiliser les jeunes parents | p.45

4.3 | Créer des terrains d'aventure | p.46

4.4 | Proposer des actions ponctuelles pour rapprocher les enfants de la nature | p.47

4.5 | Accueillir des jeunes à l'extérieur : un levier pour la santé mentale | p.48

4.6 | Créer des clubs Jeunes-Nature | p.49

4.7 | Accompagner les adolescent·es dans la réalisation d'actions concrètes | p.50

5. Mise en réseau et professionnalisation des acteurs et actrices non-spécialistes - 7 fiches

5.1 | Outiller l'éducation par la nature dans les écoles | p.52

5.2 | Former les enseignant·es à la pratique de l'école du dehors | p.53

5.3 | Accompagner les enseignant·es vers une pratique autonome | p.54

5.4 | Animer un réseau d'enseignant·es engagé·es dans l'école du dehors | p.55

5.5 | Développer les projets d'éducation par la nature dans les Accueils Collectifs de Mineurs | p.56

5.6 | Favoriser la promotion de la santé dans les pratiques d'éducation par la nature | p.57

5.7 | Diffuser les connaissances sur l'urbanisme favorable à la santé | p.58

6. Mise en réseau et professionnalisation des acteurs et actrices de l'EEDD - 5 fiches

6.1 | Organiser des journées d'échanges et faire réseau | p.60

6.2 | Coordonner des projets en réseau | p.61

6.3 | Accompagner les futur·es professionnel·les dans leurs premières animations | p.62

6.4 | Partager ses compétences et faire du lien entre pays | p.63

6.5 | Développer un dispositif régional de formation | p.64

7. Public spécifique - 6 fiches

7.1 | Penser le jardin comme support d'insertion social | p.66

7.2 | Créer et animer un jardin thérapeutique | p.67

7.3 | Faire de l'éducation par la nature pour les personnes sous main de justice | p.68

7.4 | Accueillir des entreprises dehors | p.69

7.5 | Rendre le dehors physiquement accessible | p.70

7.6 | Rendre la montagne psychologiquement accessible | p.71

8. Public adulte - 5 fiches

8.1 | Faire découvrir les Espaces Naturels Sensibles autour de chez soi | p.74

8.2 | Eduquer par la nature en milieu urbain | p.75

8.3 | Organiser des festivals de la nature | p.76

8.4 | Penser l'éducation dans les Plans nature en ville | p.77

8.5 | Favoriser l'intergénérationnel grâce à l'extérieur | p.78

Contexte

LA PLACE DE L'EDUCATION PAR LA NATURE DANS LE PROJET DU GRAINE

Le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes, fondé en 1997, mène depuis de nombreuses années sa mission de promouvoir l'Éducation à l'Environnement pour tous et toutes, sur tous les territoires, à tous les âges de la vie et pour les générations futures, notamment par la mise en réseau et la rencontre entre les acteurs et actrices de l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, la thématique de l'éducation par la nature est venue naturellement tant son utilité sociale en lien avec les enjeux d'EEDD a été démontrée et appuyée par de nombreux acteurs.

Comme pour les autres projets du GRAINE ARA, le besoin de travailler et de se coordonner à l'échelle régionale sur ce sujet a émergé directement des structures membres. En effet, suite au premier confinement en 2020 et à la prise de conscience du besoin de nature dans notre société, le GRAINE ARA a reçu de nombreuses sollicitations à s'emparer de la thématique autour du dehors, tout autant par des membres du réseau que par des enseignant·es et des collectivités. En effet, plusieurs dynamiques existent en Auvergne-Rhône-Alpes avec des portes d'entrées différentes : la « Dynamique Sortir ! » portée par le FRENE, réseau national, et ses groupes locaux, les projets des réseaux départementaux d'EEDD dans la région ARA et au niveau du massif alpin par Educ'alpes, ou encore les partenariats autours d'actions comme les projets « Coins Nature » ou « Grandir Dehors », souvent portés par des structures faisant parties des collectifs « Tous dehors France », « Classe dehors » ou le réseau de

« Pédagogie par la Nature ». Enfin, de nombreuses ressources sont produites et mises à disposition au niveau local, régional voire national par ces dynamiques. Il s'agissait donc, pour le GRAINE, de favoriser la montée en compétences des professionnel·les en région et la coordination de ces nombreuses initiatives et démarches sur ce sujet.

C'est pourquoi le GRAINE a lancé en 2021 une dynamique d'échanges régionale « Éduquer dehors ».

LA DYNAMIQUE D'ÉCHANGES RÉGIONALE « EDUQUER DEHORS »

Depuis sa mise en place en 2021, la dynamique d'échanges régionale « Éduquer dehors » et son groupe de travail, coordonné et animé par le GRAINE, se sont dotés d'un objectif clair : **mettre en réseau l'ensemble des acteurs et actrices engagé·es et qui portent des actions sur le terrain en faveur de l'éducation dans, par et avec la nature**, quel qu'en soit la nature (débitumisation des cours d'écoles, séjours en pleine nature, terrains d'aventures, classes en forêt...). Aussi, en renforçant les partenariats et la concertation pour l'EEDD et en valorisant les initiatives des acteurs et actrices de l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes, ce projet est également en lien avec d'autres axes du projet du GRAINE ARA.

Le Groupe de travail est composé de **65 personnes qui participent toutes à la construction des orientations et axes de travail annuels.** Ces membres représentent **34 structures, réseaux et collectifs départementaux du territoire Auvergne-Rhône-Alpes** et quelques individuel·les qui se réunissent régulièrement en visioconférence.

Le soutien de Fondations réunies dans l'appel à communs « Grandir en lien avec la nature » en 2022 a permis au groupe d'avancer dans la mise en place de la dynamique régionale et de mener à bien un premier projet. Ce projet a mêlé un travail de veille, duquel est issu la bibliographe « Eduquer dehors » disponible sur le site et régulièrement mise à jour, et l'organisation d'une journée régionale « Les enjeux éducatifs de l'aménagement des espaces extérieurs » qui a eu lieu le 30 novembre 2022 et qui a réuni près de 80 personnes (synthèse de la journée disponible sur le site du GRAINE). Fort de cette expérience, le Groupe de travail s'engage dès 2024 à la préparation d'un **Plan Régional d'Éducation par la Nature en Auvergne-Rhône-Alpes.**

Les étapes
DE LA DYNAMIQUE « EDUQUER DEHORS »

Depuis 2023, le GRAINE ARA co-anime la dynamique autour des Aires Terrestres Educatives (ATE) aux côtés de l'OFB AURA.

2023

2ème journée régionale « Les enjeux éducatifs de l'aménagement des espaces extérieurs » qui a réuni 80 personnes.

Novembre 2022

Publication d'une bibliographie « Eduquer dehors » pour mettre en avant les ressources sur la thématique.

Novembre 2022

Publication du Dossier 10 « Les enjeux éducatifs de la végétalisation des cours et espaces extérieurs ».

Juin 2022

Lauréat de l'Appel à Communs « Grandir en lien avec la nature » pour le projet « Dynamique régionale Eduquer dehors ».

Juin 2022

1ère journée régionale « Les enjeux éducatifs de la végétalisation des cours et espaces extérieurs » qui a réuni 90 personnes.

Octobre 2021

Lancement du Groupe de travail régional « Eduquer dehors ».

2021

Journée régionale « Eduquer dehors : Comment mettre en oeuvre collectivement le Plan Régional d'Éducation par la Nature ? »

Juillet 2025

Lauréat de l'Appel à Communs « Grandir en lien avec la nature » pour le projet « Eduquer dehors en Auvergne-Rhône-Alpes ».

2024

Septembre 2024

Lancement des réflexions du Groupe de travail sur un Plan Régional d'Éducation par la Nature.

2024

Lancement d'une newsletter régionale « Eduquer dehors » pour mettre en avant les projets des acteurs et actrices du territoire, les mettre en réseau.

VERS UN PLAN REGIONAL D'EDUCATION PAR LA NATURE

Afin de répondre aux doubles enjeux que sont la valorisation des projets des structures et la montée en compétence des professionnel·les, le groupe de travail régional « Éduquer dehors » a exprimé l'envie et le besoin de construire un **Plan Régional d'Éducation par la Nature (PREN)**. En rendant visible la pluralité d'action réalisées par les acteur·ices de l'éducation par la nature, ce PREN **permet d'inspirer toute personne souhaitant développer un tel projet et d'avoir des inspirations adaptées à ses publics, son territoire et ses compétences.**

Pour ce faire, il a été décidé par le groupe de travail en septembre 2024 de mener une enquête auprès des structures de la région Auvergne-Rhône-Alpes agissant sur cette thématique pour connaître leurs initiatives et de les valoriser au travers de 54 fiches actions mettant en avant les publics cibles et les enjeux éducatifs. Une première version de ce PREN est publiée en juin 2025.

Carte
des réseaux ou collectifs territoriaux et thématiques d'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne

REE AUVERGNE

Les actions du Réseau d'Éducation à l'Environnement d'Auvergne s'articulent autour de la communication, la concertation, le développement d'actions pédagogiques, l'animation de commisions et groupes de travail et le fonctionnement général du réseau.

GRAINE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le GRAINE ARA est le réseau régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Depuis 1997, il rassemble, forme, mobilise, accompagne, informe, celles et ceux qui agissent pour l'EEDD. En 2025, il regroupe 130 structures et une dizaine de personnes adhérentes.

Autres dynamiques régionales

PROMOTION SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes (IREPS ARA jusqu'en juillet 2024) est une association régionale, soutenue par l'ARS ARA et par de nombreuses institutions et collectivités. Avec 12 déléguations départementales et 125 salarié·es, Promotion Santé développe des projets de promotion de la santé et propose des services pour améliorer la santé des populations et contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

FNE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FNE AURA est la fédération régionale de France Nature Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fédère les associations de protection de la nature et de l'environnement sur tout le territoire. Elle est le porte-parole de 268 associations et de 70 000 citoyen·nes adhérent·es engagé·es pour un monde vivable et vivant. La fédération sensibilise plus de 500 000 personnes chaque année.

APARA

APARA regroupe les 10 parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes. Créée en 2015, l'association APARA constitue un interlocuteur pour la Région Auvergne Rhône-Alpes et des têtes de réseaux régionaux sur les questions de politiques territoriales.

CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte six Conservatoires d'espaces naturels : Allier, Auvergne, Haute-Savoie, Isère, Rhône-Alpes et Savoie. Au total, ce sont plus de 220 salarié·es qui œuvrent pour nos espaces naturels, soutenus par 460 bénévoles et 600 adhérent·es.

LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes s'est donnée pour mission d'agir pour la nature et la biodiversité, avec l'ensemble des citoyen·nes et tous les acteurs de la société, afin d'assurer la sauvegarde des espèces sauvages et la préservation de leurs habitats. Pour mener à bien cette mission, la LPO AuRA mène plusieurs centaines d'actions par an sur des thématiques variées (protection des espèces, sensibilisation, espaces naturels)

URCPIE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'union régionale des CPIE Auvergne-Rhône-Alpes est l'association des 6 CPIE (Centre Permanent d'initiatives pour l'environnement) de la région. Elle associe au sein de son réseau des associations partenaires, membres associés du réseau.

Loire

CLEEDD

Le CLEEDD, collectif Loire de l'EEDD, est un réseau informel, sans statut, ni entité juridique, régie par une charte. Il regroupe 8 associations d'EEDD de la Loire.

Rhône

CED 69

Le Collectif Eduquer Dehors du Rhône est un réseau informel de 9 structures.

Haute-Savoie

RÉSEAU RACINES 74

Le réseau Racines 74, est un réseau regroupant 14 structures membres.

Alpes

EDUC'ALPES

Réseau d'éducation à la montagne alpine, Educ'alpes est structuré en association et regroupe 50 adhérent·es (2/3 de structures et 1/3 d'individuels) et 800 participant·es à la dynamique de réseau.

Savoie

GRAPPE 73

En Savoie, l'Agence Alpine des Territoires AGATE CPIE anime en son sein un réseau EEDD qui regroupe 12 adhérent·es et plus largement une quarantaine de structures membres.

Isère

RASIEDD

Le réseau Alpes-Sud-Isère d'éducation au développement durable est un réseau d'acteurs et actrices à l'échelle du territoire du Sud-Isère. Il rassemble 7 structures (6 associations et 1 SCOP).

RÉSEAU EDUCATION ET ENVIRONNEMENT ISÈRE

Une nouvelle dynamique de réseau est en cours de création en Isère, portée par un collectif d'une douzaine d'organisations et partenaires de l'éducation à l'environnement et de l'éducation populaire.

Ardèche

COLLECTIF PÉTALE 07

Né en 2009, le Collectif Pétale 07 est un réseau d'acteurs et actrices dédié à l'EEDD sur le territoire ardéchois. C'est également un espace de concertation qui mobilise travailleurs et travailleuses indépendant·es, particuliers, associations, entreprises, collectivités territoriales, services de l'État, syndicats, institutions publiques, réseaux, fédérations, fondations... autour d'un même objectif : favoriser les liens à la nature et encourager les initiatives pour une réelle transition écologique en Ardèche.

Drôme

RÉSEAU DRÔMOIS EE

Le réseau Drômois d'éducation à l'environnement, structuré en association, rassemble en 2025, 35 membres.

Les projets

d'éducation par la nature menés en Auvergne-Rhône-Alpes

En amont de la rédaction du **Plan Régional d'Éducation par la Nature**, le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité recenser les actions que les structures engagées dans l'éducation dehors souhaitent valoriser. Un formulaire a ainsi été diffusé pendant trois mois, de décembre à février, afin de **recueillir des exemples d'actions et de projets menés sur les territoires.** Les prochaines pages sont consacrées à l'analyse des réponses à ce formulaire.

108 RÉPONSES

66 STRUCTURES RÉPONDANTES

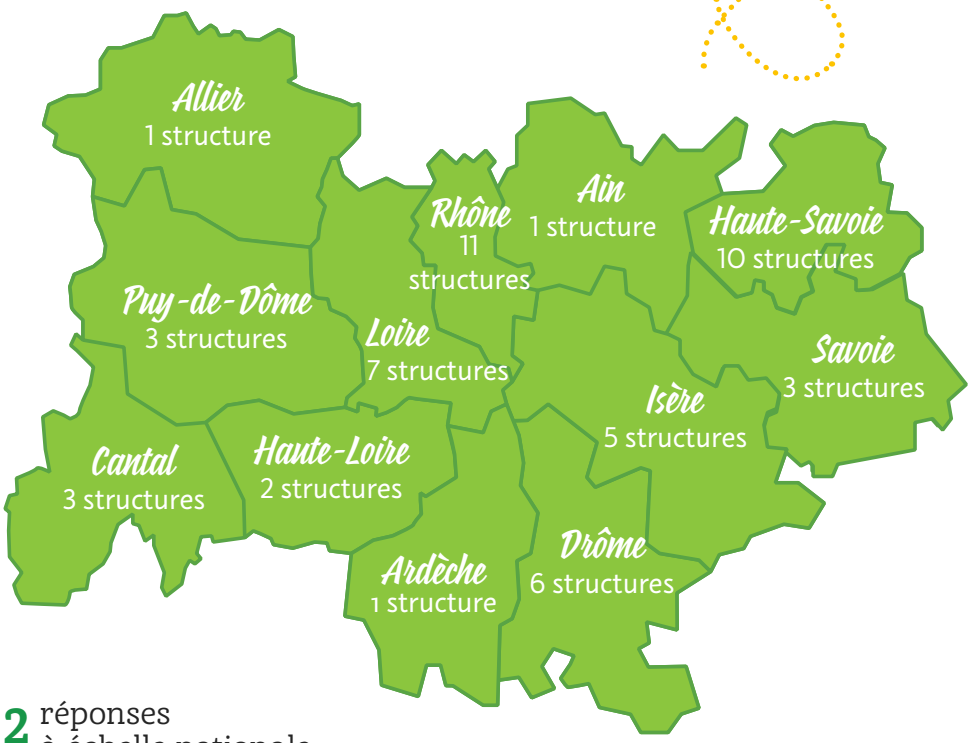

+

2 réponses à échelle nationale

9 réponses à échelle régionale

PROFILS DES STRUCTURES RÉPONDANTES

Les répondant·es au formulaire étaient majoritairement des associations, premières acteur·ices de l'EEDD (68,5%). Un nombre similaire d'établissements scolaires, d'établissements publics et de collectivités ont répondu (9%) tandis que seules quelques entreprises ont renseigné leurs projets (4%).

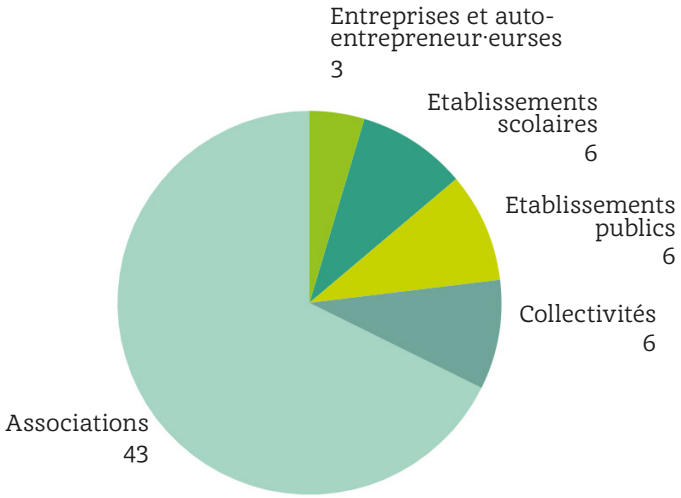

01. AIN

FNE Ain

03. ALLIER

Collège Anne de Beaujeu

07. ARDECHE

Promotion Santé ARA, délégation Ardèche

15. CANTAL

CPIE de Haute Auvergne
Ecole de Chalinargues
Ecole de Salers

26. DRÔME

CAUE
CIVAM Drôme
Escampettes & Découvertes
Le Cabanon
Maison Familiale Rurale de Mondy
Réseau départemental d'éducation à l'environnement de la Drôme

38. ISERE

Département de l'Isère
Jeunes et Nature
Peuples et Nature
Promotion Santé ARA, délégation Isère
Ville de Grenoble

42. LOIRE

CPIE des Monts du Pilat
FNE Loire
LPO AuRA, délégation Loire
Ligue de l'enseignement 42
Madeleine Environnement
Oasis Jardin de Cocagne
Parc naturel régional Livradois-Forez

43. HAUTE-LOIRE

Conservatoire botanique national du Massif central
Les Pieds à Terre
Réseau d'Education à l'Environnement Auvergne

63. PUY DE DÔME

Ecole de Dorat
Collège De Verrière Issoire
Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

69. RHÔNE et MÉTROPOLE DE LYON

CEUX-CI CELA
Collectif Eduquer Dehors Rhône
FNE Rhône
Graines Urbaines
Hespul
Les Francas du Rhône et de la métropole de Lyon
Naturama
Nature et Sens
Promotion Santé ARA, délégation Rhône
SMIRIL
S-ortie

73. SAVOIE

FNE Savoie
Parc naturel régional de Chartreuse
Parc naturel régional du Massif des Bauges

74.HAUTE-SAVOIE

Asters - Conservatoire d'Espaces Naturels 74
Centre de la Nature Montagnarde
Communauté de Communes Pays du Mont Blanc
CPIE Chablais-Léman
Ide-ô
Le Cri de l'oeuf
Educ'alpes
Kanooka, il était une forêt
Mairie de Ville le Grand
Wild Child

Interdépartemental et régional

Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes
FNE AuRa
GRAINE ARA
La Méandre
Promotion Santé ARA
Réseau d'Education à l'Environnement Auvergne
Robins des Villes
URCPIE

National

Label Vie
MAEWAN

En quelques chiffres

PUBLICS CIBLES

Les projets recensés s'adressent majoritairement aux publics scolaires, en particulier aux élèves du primaire (65 projets) et de la maternelle (41 projets), traduisant un fort ancrage de l'éducation dehors dès le plus jeune âge.

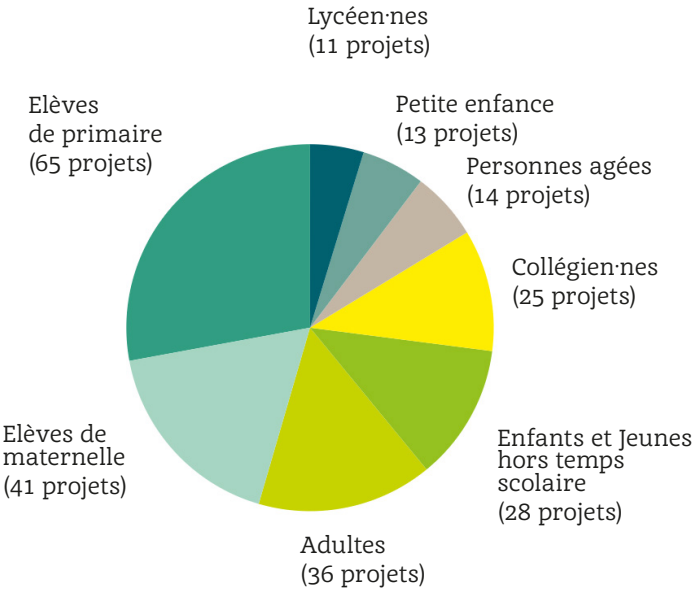

Projets menés en milieu urbain
35 %

Projets menés en milieu rural, montagnard ou forestier
65 %

MILIEU URBAIN OU RURAL

Parmi les projets réalisés, 34 sont réalisés en milieu urbanisé pour rapprocher les citadins de la nature. 11 projets agissent sur le rapprochement des citoyennes et de la montagne et 3 projets sont ancrés dans les espaces forestiers.

ETAT DES PROJETS

Une large majorité des projets (69 %) étaient en cours lors de l'enquête, notamment car étant reconduit tous les ans. Les projets terminés (31 %) offrent quant à eux un socle d'expériences utiles pour nourrir les réflexions et les futures actions.

Projets en cours	Projets terminés
69%	31%

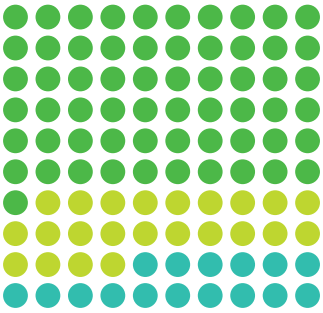

Financements publics
61%

Mixte
23%

Privés (dont autofinancement)
16%

Chiffre 4

SOURCES DE FINANCEMENT

Les projets recensés sont majoritairement financés par des fonds publics (61 %), tandis que 23 % combinent des financements publics et privés, et 16 % sont portés uniquement par des financements privés, dont de l'autofinancement.

LEVIERS

Les relations partenariales

Les projets sont plus souvent menés en partenariat qu'individuellement.

Pour 37% des répondant·es, c'est même le levier majeur. Ces partenariats peuvent être avec d'autres structures similaires ou des structures plus éloignées (agriculture, soin, artistique...). Parfois, les partenaires sont aussi les bénéficiaires (parents d'élèves, habitant·es d'un quartier).

La logistique (matériel, déplacement et temps)
17% des réponses

Les résistances aux changements (acceptation du projet, changements de comportement)
17% des réponses

FREINS

Les financements

Pour 20% des répondant·es, le frein principal à la bonne mise en œuvre des projets est le manque de financement. Cela impact directement le temps de travail alloué au projet, les déplacements possibles et le matériel pour le réaliser. Selon les financements, les potentiels partenaires seront prêts ou non à participer au projet. Finalement, il s'agit aussi de la première source de tensions dans certaines structures.

Les compétences et appétences de la structure (gouvernance, salarié·e et bénévoles)
16% des réponses

Le contexte local (collectivités volontaires, réseaux en places et liens interprofessionnels)
17% des réponses

Les enjeux éducatifs

Le document met en lumière plusieurs enjeux éducatifs transversaux, **identifiés comme moteurs du lancement des projets recensés.** Dans le document, chaque projet est associé à un enjeu principal, toutefois chaque projet répond à l'ensemble des enjeux présents ci-dessous.

Apprendre avec la nature

C'est développer ses compétences dites « théoriques » telles que celles présentes dans le programme scolaire et les apprentissages scientifiques sur les écosystèmes.

Connaître la nature pour la préserver

C'est découvrir et expérimenter des actions concrètes pour préserver la nature et améliorer son discours pour transmettre ces connaissances.

Développer ses sens

C'est stimuler ses cinq sens que sont l'odorat, le goût, le toucher, l'ouïe et la vue. Dans ce travail des sens, la motricité est aussi travaillée.

Renforcer son pouvoir d'agir

C'est aider à prendre conscience de ses capacités pour changer les pratiques sur un sujet donné, en l'occurrence la protection des écosystèmes.

Travailler et vivre en collectif

C'est la capacité à agir au sein d'un groupe, participer à un débat, prendre des décisions et s'exprimer en public.

Favoriser une bonne santé physique et mentale

C'est travailler par le contact avec la nature son système cardiaque, immunitaire notamment, mais aussi sa compréhension des émotions et donc de la santé psychique.

1. Petite enfance

Les premières années de la vie sont fondamentales pour le développement global. Il n'est donc jamais trop tôt pour bénéficier du contact avec la nature : renforcement du système immunitaire, de la vue, de la motricité, des capacités cognitives...

Dehors, les enfants apprennent à se connaître et à coopérer en renforçant le lien affectif et respectueux avec le vivant. Dans les structures d'accueil, les pratiques en plein air se développent de plus en plus, portées par la conviction qu'un environnement naturel favorise un développement harmonieux.

© Jeunes et Nature

1.1 Développer la formation initiale des futur·es professionnel·les de la petite enfance

Les professionnel·les de la petite enfance jouent un rôle important dans l'éducation des enfants et la construction de leur lien au vivant. Pour connaître et s'approprier les principes de la pédagogie de plein air, la formation de ces professionnel·les doit intégrer les enjeux et les pratiques spécifiques de la petite enfance en extérieur.

Ainsi, des acteur·ices de l'EEDD peuvent intervenir dans les cursus de formation, notamment en :

— dispensant des modules de formation courtes intégrés au cursus ;
— proposant des sessions thématiques longues à des groupes de volontaires ;
— accueillant des stagiaires issu·es de ces formations dans leur structure d'EEDD.

Action inspirée du projet « Petite enfance dehors » porté par Jeunes et Nature

Échelle de territoire
Départemental

Public cible
Etudiant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Étudiant·es, Naturalistes, Organismes de formation

Atouts

→ La reconnaissance envers les structures d'EEDD en leur faculté de transmission
→ L'ouverture à d'autres sujets pour des jeunes professionnel·les
→ L'importance de la formation dans la diffusion de pratique

Points de vigilance

→ L'approche motivante pour favoriser l'adhésion
→ La répétition dans le temps pour favoriser l'ancrage des apprentissages

1.2 Accompagner les assistant·es maternelles dans leurs premières actions d'éducation par la nature

Les professionnel·les de la petite enfance agissent quotidiennement auprès de jeunes enfants à une période clé de la construction de leur relation à la nature. Pour permettre aux enfants de passer davantage de temps à l'extérieur, ils et elles ont besoin de renforcer leurs compétences et de connaître des expériences de terrain.

L'accompagnement par des acteur·ices de l'EEDD est bénéfique car agit sur plusieurs leviers du changement des pratiques professionnelles :

— des apports théoriques et pratiques sur les postures pédagogiques ;
— des temps d'accompagnement dédiés à la définition des projets ;
— une présence lors des premiers temps d'animation dans des espaces naturels proches ;
— des outils pour les guider vers l'autonomie.

Action inspirée du projet « AssMatNat » porté par France Nature Environnement (FNE) Loire

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Jeunes enfants (0 à 3 ans), Professionnel·les de la petite enfance

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Familles, Professionnel·les de la petite enfance, Relais Petite Enfance

Atouts

→ L'accompagnement adapté aux besoins des professionnel·les
→ L'apport de connaissance propres au territoire
→ La prise de recul sur ses pratiques professionnelles

Points de vigilance

→ La gestion des agendas
→ La longueur du changement de comportement professionnel des habitudes professionnelles précédentes
→ Les réactions des familles vis-à-vis des pratiques en extérieurs

1.3 Intégrer l'éducation par la nature dans les formations continues Petite Enfance

Malgré la diversité de leurs contextes professionnels, les acteur·ices de la petite enfance (assistant-es maternelles, professionnel·les des EAJE...) enrichissent leurs pratiques grâce aux retours d'expérience partagés. Ainsi, les formations communes permettent de renforcer les liens, de gagner en confiance en soi et en autonomie dans ces pratiques.

Finalement, le partage de pratiques contribue à la montée en compétence sur :

— la connaissance du milieu naturel de proximité ;
— les principes et postures pédagogiques de l'éducation par la nature ;
— les enjeux éducatifs et les bienfaits pour les jeunes enfants.

Action inspirée du projet « Dehors avec les tout petits » porté par Promotion Santé délégation Rhône

Échelle de territoire

Infra-départementale

Publics cibles

Jeunes enfants (0 à 3 ans), Professionnel·les de la petite enfance, Structures d'accueil des jeunes enfants

Partenaires

Acteur·ices de l'EEDD, Professionnel·les de la petite enfance, Relais Petite Enfance, Structures d'accueil des jeunes enfants

Atouts

→ L'ancrage de la formation dans le territoire
→ L'implication du Relais Petite Enfance
→ La mise en réseau pour s'ouvrir aux autres professions

Points de vigilance

→ La gestion des relations entre les différentes professions
→ La multiplication des temps pour assurer la disponibilité
→ L'accompagnement pour assurer l'évolution des pratiques dans le temps

1.4 Accompagner les projets des structures de la petite enfance

Les structures de la petite enfance accueillent des enfants sur le long terme, ce qui offre un cadre propice au développement de projets éducatifs durables. Ces lieux, familiers pour les enfants, sont des espaces où ils peuvent explorer, développer leur motricité, éveiller leurs sens et nourrir leur curiosité. Ces structures ont donc tout intérêt à intégrer des projets d'éducation par la nature dans leur fonctionnement.

Être accompagné·e permet de mieux :

— définir le projet et les objectifs et accompagner sa mise en œuvre ;
— co-animer des séances pédagogiques avec les équipes auprès des enfants ;
— apporter des ressources théoriques clé en main ;
— identifier des partenaires du territoire pour soutenir le projet.

Action inspirée du projet « Jouer dehors » porté par Promotion Santé délégation Rhône

Échelle de territoire
Infra-départementale

Publics cibles
Jeunes enfants (0 à 3 ans), Professionnel·les de la petite enfance, Structures d'accueil des jeunes enfants

Partenaires
Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Professionnel·les de la petite enfance, Relais Petite Enfance, Structures d'accueil des jeunes enfants

Atouts

→ Les relations partenariales pluridisciplinaires structurées
→ Un ancrage fort dans le territoire
→ Les conditions favorables à la pérennité du projet

Points de vigilance

→ La souplesse nécessaire aux accompagnements complets
→ La valorisation des réalisations suite à l'accompagnement

1.5 Implanter des micro-crèches semi-plein-air

Les micro-crèches semi plein-air et plein-air permettent l'accueil des enfants en extérieur en s'appuyant sur des espaces naturels aménagés et en valorisant les activités en plein air, qu'elles soient libres ou encadrées. Ces crèches à l'air libre offrent des bienfaits : améliorer la santé, stimuler les sens, l'imaginaire, la créativité, le lien et le respect à la nature.

En mobilisant toutes les parties prenantes, elles assurent une démarche d'écocitoyenneté grâce à :

— la sensibilisation des enfants et des familles aux gestes écologiques,
— le choix réfléchi de matériaux durables et respectueux de l'environnement ;
— les activités pédagogiques favorisant l'émerveillement et la connexion à la nature ;
— des temps de jeux libres en extérieur.

Action inspirée de « Wildchild » le réseau des micro-crèches semi-plein-air et plein-air

© Wildchild

Échelle de territoire
Nationale

Publics cibles
Jeunes enfants (0 à 3 ans), Professionnel·les de la petite enfance

Partenaires
Familles, PMI, Professionnel·les de la petite enfance, Relais Petite Enfance, Structures d'accueil de jeunes enfants

Atouts

→ La présence d'un réseau pour se lancer
→ Des professionnel·les convaincu·es et prêt·es à expérimenter
→ Les ressources sur les bienfaits d'être dehors pour les touts petits

Points de vigilance

→ Les croyances et représentations ancrées
→ La perception du risque à apprivoiser
→ La bonne connaissance du terrain

1.6 Labelliser des actions d'éducation par la nature dans les crèches

La labellisation contribue à donner aux structures accueillant de jeunes enfants l'envie et les moyens d'agir en faveur de la transition écologique et sociale. Elle porte une attention particulière autant à l'environnement des enfants qu'à leur relation à cet environnement, nourrie par des activités en lien avec la nature.

Un processus de labellisation de 2 à 3 ans permet aux équipes des crèches de continuer à développer leurs pratiques en suivant plusieurs étapes :

— la formation des équipes aux pratiques pédagogiques en lien avec la nature ;
— les conseils pour approfondir ;
— l'appropriation des outils de diagnostic ;
— l'échange entre pairs engagés dans les démarches similaires.

Action inspirée des Labels Ecolo-Crèche®, Eco Accueil Petite Enfance, Eco Accueil Loisirs portées par Label Vie

Échelle de territoire
Nationale

Publics cibles
Jeunes enfants (0 à 3 ans)l, Professionnel·les de la petite enfance, Structures d'accueil de jeunes enfants

Partenaires
ADEME, Acteur·ices de l'EEDD, Professionnel·les de la petite enfance, Structures d'accueil des jeunes enfants

Atouts

- Reconnaissance institutionnelle du label
- L'engagement des parties prenantes dans un tel projet
- Un cahier des charges formalisés pour comprendre et structurer la démarche

Points de vigilance

- Les mouvements d'équipe dans les structures d'accueil de jeunes enfants
- La formation à l'accueil des salarié·es
- La valorisation de l'intégration à un groupe

2. Maternelle et élémentaire

C'est à l'école que s'ancrent les premières habitudes de vie. En emmenant les enfants à l'extérieur, l'enseignant·e soutient à la fois leur santé, leur créativité, les capacités à vivre ensemble, ainsi que le développement de leur sens. L'école dehors gagne peu à peu en visibilité et en légitimité et se généralise. Ils et elles sont convaincu·es que rapprocher les élèves de leur environnement permet de répondre au manque de nature dont souffre de plus en plus les jeunes générations.

2.1 Travailler le programme scolaire dans la nature

Faire classe dehors permet de faire progresser les apprentissages selon les objectifs du programme scolaire. Ces leçons en plein air stimulent la motivation et la mémoire et les élèves développent une relation différente à l'école, plus concrète et vivante. Même si ces pratiques paraissent nouvelles, de nombreuses ressources et formations existent pour accompagner à cette démarche.

Ces outils ouvrent sur la classe dehors par des disciplines telles que :

— les mathématiques avec des éléments naturels ;
— la géométrie dans l'espace ;
— le vocabulaire et l'expression orale ;
— la lecture ;
— l'éducation physique et sportive.

Action inspirée de l'ATE de Chavaniac-Lafayette et des ateliers éco-citoyens de MAEWAN

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Élèves des écoles primaires, Enseignant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, OFB (Office Français de la Biodiversité)

Atouts
- L'attrait des élèves pour cette nouvelle façon d'apprendre
- La motivation des enseignants
- Les ressources disponibles

Points de vigilance
- La réticence du reste de l'équipe éducative
- L'inquiétude des familles

2.2 Développer les compétences psychosociales dehors

Les Compétences psychosociales (CPS) sont des compétences émotionnelles, sociales et cognitives qui favorisent le vivre-ensemble, la connaissance de soi et l'expression des émotions. On estime que lorsqu'elles sont travaillées en extérieurs elles contribuent également au lien au vivant et l'envie de la protéger.

De nombreuses activités sont possibles mais la mise en place d'un projet autour des CPS requiert une méthodologie adaptée qui comprend :

— la connaissance théorique des CPS et de leur développement ;
— l'adoption de postures pédagogiques adaptées lors de la mise en pratique
— l'animation de temps d'échange autour des ressentis ;
— l'accompagnement du public à conscientiser les compétences sollicitées.

Action inspirée des actions de Promotion Santé délégations Rhône et Ardèche

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Écoles et équipes pédagogiques, Élèves

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Offices Centraux de la Coopération à l'école, Universités

Atouts
→ L'expérimentation réalisée en amont par les enseignant·es
→ L'appropriation d'un coin nature proche de l'école
→ De nombreuses ressources disponibles

Point de vigilance
→ Besoin de prendre le temps car le travail des CPS s'intègre dans la durée et ne peut faire l'objet d'une activité ponctuelle

2.3 S'appuyer sur la nature pour bâtir un projet d'école inclusif en REP

L'éducation par la nature favorise la conscience environnementale des enfants et donne du sens aux éco-gestes proposés dans les établissements scolaires. Mettre en place un projet d'école axé sur l'éducation par la nature au sein d'un établissement classé REP et REP+ (Réseaux d'Education Prioritaire), est d'autant plus pertinent que les élèves sont davantage concernés par le manque d'accès à la nature.

Pour bâtir un tel projet, les acteur·ices s'impliquent de manière à :

- mener une concertation au sein de l'équipe pédagogique ;
- assurer la co-création du projet sur ses différents aspects (lieu, matériel, partenaire...) ;
- élaborer et mettre en place un processus de suivi de projet.

Action inspirée du projet « REP dans la Nature ! S'épanouir au contact de la Nature » de l'association Ide-Ô

© Ide-Ô

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Associations de parents d'élèves, Familles

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Associations de parents d'élèves, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Familles

Atouts
- → Les compétences en gestion de projet des associations
- → Le lien retrouvé entre les enfants et la nature
- → Les bienfaits de l'école dehors sur le climat scolaire

Points de vigilance
- → La demande grandissante des écoles
- → Le matériel nécessaire pour assurer la sortie

2.4 Emmener les élèves à la découverte de leur environnement proche

Le temps passé en extérieur permet aux élèves de gagner en aisance, en curiosité et en autonomie pour explorer la nature. Fréquenter régulièrement des espaces naturels de proximité leur permet de mieux connaître leur environnement proche et de s'y sentir légitime, y compris hors du temps scolaire.

Pour favoriser la rencontre sensible et progressive entre les élèves et leur territoire de proximité, les enseignant·es peuvent organiser des activités comme :

— des apports de connaissances naturalistes ;
— des temps d'observation du paysage, des espèces et milieux ;
— des jeux d'orientations (lecture de carte et utilisation de boussole) ;
— des séquences d'approches sensorielles (balades en silence, les yeux bandés, etc.).

Action inspirée du projet « Grandir avec la nature à la Duchère » de Promotion Santé Rhône, le projet « Vis, Sors, Grandis » de la commune de Ville-la-Grand, le projet « Orientation en Chartreuse » du Parc naturel régional de Chartreuse, l'accompagnement de S'Ortie pour le projet d'école du dehors à Chaussan

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Élèves des écoles primaires, Enseignant·es

Partenaires
Accompagnateur·ices en montagne, Acteur·ices de l'EEDD, Associations de parents d'élèves, Associations sportives, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Naturalistes, Parcs Naturels

Atouts
→ Les compétences complémentaires des partenaires
→ La mise en valeur des espaces naturels de la commune
→ La facilité de mise en œuvre

Points de vigilance
→ Les déplacements nécessaires,
→ La montée en compétence sur l'approche naturaliste
→ La prise en compte de la météo

2.5 Faire découvrir la biodiversité par l'observation de son environnement

Les activités d'observation de la nature représentent un levier intéressant pour développer ses connaissances sur l'environnement. En comprenant leur environnement et ses enjeux, les élèves tissent progressivement un lien fort avec ce dernier-ci et comprennent l'importance de s'engager pour sa protection.

Afin de partager ce savoir, les enseignant·es peuvent organiser, seul·es ou avec l'aide de partenaires pédagogiques, des séquences et projets comprenant :

- l'observation des milieux, des espèces animales et végétales ;
- la transmission de connaissances naturalistes sur l'écosystème ;
- la réalisation d'inventaires naturalistes et la participation à des programmes de sciences participatives ;
- la visite de réserves, espaces naturels et zones refuges pour la biodiversité.

Action inspirée des projets d'ATE accompagnés par le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes

Échelle de territoire
Infra-départementale

Publics cibles
Élèves des écoles primaires, Enseignant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques) Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Naturalistes, Parcs Naturels

Atouts
- Les connaissances naturalistes sur le territoire
- L'implication des familles
- L'intérêt des enfants

Points de vigilance
- L'identification de spécialistes
- L'hétérogénéité des niveaux scolaires dans une seule classe

© Chartreuse Tourisme

2.6 Transformer les lieux éducatifs en zones favorables à la biodiversité

Faire des cours d'école des refuges de biodiversité rapprochent les élèves de la nature et leur offre l'opportunité d'observer les cycles naturels, les interactions entre les êtres vivants et des moyens concrets pour agir pour sa préservation. . Faire revenir la biodiversité à l'école, est bénéfique pour l'ensemble de la collectivité et l'installation des aménagements nécessite souvent peu de temps et d'entretien.

De plus, cela peut être fait en classe, comme pour :

— créer et entretenir un potager pédagogique ;
— planter des haies ;
— créer un coin d'eau ou une zone humide;
— aménager des abris pour les animaux (hôtels à insectes, nichoirs).

Action inspirée du projet de végétalisation de l'école de Thurins accompagné par FNE Rhône, du projet « Potager en Cours » porté par Graines Urbaines et de l'ATE de l'école de Chalinargues

© Graines Urbaines

Échelle de territoire

Communale

Publics cibles

Écoles et équipes éducatives, Élèves, Enseignant·es, Familles, Habitant·es

Partenaires

Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Familles, Habitant·es, Naturalistes, Périscolaires

Atouts

- La création d'un lieu collectif dans l'espace éducatif
- Le lien entre sensibilisation et action concrète
- La pérennisation de ces installations

Points de vigilance

- L'entretien nécessite de se coordonner avec la mairie
- Le coût initial des installations

2.7 Développer l'écocitoyenneté à l'école

Sortir du cadre de l'école favorise chez les élèves le développement de l'autonomie. Cette autonomie s'accompagne d'un sentiment accru de responsabilité envers soi-même, les autres et le collectif. En effet, les activités menées dehors encouragent la coopération, l'écoute et l'entraide : elles renforcent l'esprit de groupe et posent les bases d'une citoyenneté active.

Les animations participatives sont efficaces pour développer ces savoir-être, à l'instar de :

— la création d'espaces de parole et d'expression des émotions ;
— l'animation de temps de décision partagée entre élèves ;
— l'organisation de rencontres avec les habitant·es du territoire.

Action inspirée des accompagnements d'aires terrestres éducatives des écoles de Morzine et Reyvroz par le CPIE Chablais-Léman et de l'accompagnement de l'ATE aux portes de la réserve naturelle de Contamines-Montjoie par l'ASTERS

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Habitant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Association de parents d'élèves, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Habitant·es

Atouts
- L'amélioration du climat de classe,
- La mise en avant de l'écocitoyenneté
- La confiance construite entre l'équipe éducative et la collectivité

Points de vigilance
- La culture partenarial à construire
- L'adaptabilité du processus à l'effectif de la classe

2.8 Impliquer les élèves dans la gestion d'un espace

Les élèves regorgent d'idées pour valoriser et prendre soin de leur environnement. En leur confiant la gestion partagée d'un espace naturel, ils et elles développent leur responsabilité, leur coopération et leur créativité. Ces projets allient protection de la biodiversité et appropriation d'un lieu de vie à ciel ouvert, encourageant ainsi une présence et joyeuse dehors.

Dans ces démarches, les équipes éducatives associent :

— la mise en place et l'animation d'un Conseil des élèves autour de la gestion du lieu ;
— l'apport de connaissance sur le milieu naturel choisi (sol, espèces, usages...) ;
— la valorisation des propositions des enfants auprès de la collectivité (familles, mairie...) ;
— le suivi, l'entretien et la pérennisation du projet.

Action inspirée de l'ATE (Aire Terrestre Educative) de l'école de Salers (accompagnée par le CPIE de Haute-Auvergne) et de La Boisse (accompagnée par FNE Ain)

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Collectivité locales (élu·es et services techniques, Écoles et équipes éducatives, Élèves, Habitant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Familles, Naturalistes, OFB

Atouts

→ La motivation des élèves et de leur famille
→ La valorisation d'un terrain de la collectivité
→ Les perspectives sur le long terme de ces projets

Points de vigilance

→ La formation des enseignant·es pour les méthodes participatives
→ La gestion des conflits et des frustrations dans un groupe d'enfants

2.9 Accompagner les démarches participatives de renaturation

Les bienfaits de la renaturation des espaces éducatifs sont aujourd'hui largement reconnus : désimperméabilisation des sols, retour de la biodiversité, amélioration du bien-être, adaptation au changement climatique... L'école devient un lieu plus vivant, propice aux apprentissages. Les démarches de renaturation impliquant les élèves, enseignant·es, parents, collectivités et partenaires extérieurs, elles créent du lien dans la communauté éducative.

Cela encourage :

- les projets co-construits, participatifs et pluri-acteur·ices ;
- les occasions d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté ;
- la prise en compte de la santé et du bien-être de chaque personne fréquentant l'école.

Action inspirée des projets de Ceux-ci Cela et Robins des Villes, du projet « Mieux respirer à la récré » de la LPO délégation Loire, des accompagnements des projets de renaturation des cours d'école Pagnol et Mistral à Livron par Escampettes & Découvertes et du projet « Coqueli'cours » de la Ville de Grenoble

Échelle de territoire

Communale

Publics cibles

Collectivité locales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Habitant·es

Partenaires

Associations de parents d'élèves, Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Habitant·es, Naturalistes

Atouts

- → Les méthodologies et outils éprouvés mais restant souples
- → Le partage d'outils de conduite de projet remobilisables
- → La création de nouveaux liens autour des projets d'école

Points de vigilance

- → Le dialogue entre les différents services techniques municipaux
- → La création d'interconnaissance
- → Les résistances aux changements

2.10 Renforcer le lien de confiance École-Famille grâce à l'école du dehors

Lors des expériences scolaires en plein air, les familles des élèves sont systématiquement impliquées. Cette dynamique offre une opportunité pour les rapprocher de l'école et renforcer la confiance entre les familles et l'équipe éducative. L'école dehors devient un point de rencontre, de coopération et de valorisation des savoirs.

Les parents peuvent s'impliquer dans le projet et contribuer à créer un lieu éducatif vivant et partagé. Ils et elles peuvent être présent·es pour :

- accompagner les classes lors de sorties en nature ;
- construire du matériel pour les élèves ou l'espace extérieur ;
- transmettre leurs savoir-faire (jardinage, bricolage, connaissances naturalistes...) ;
- participer à la valorisation de l'école dehors (expositions, témoignages...).

Action inspirée du projet École du dehors de la Cité Éducative de Villeurbanne

Échelle de territoire

Communale

Publics cibles

Associations de parents d'élèves, Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Familles

Partenaires

Associations de parents d'élèves, Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Familles, Habitant·es

Atouts

- → Les espace d'échanges créés
- → La motivation des enseignant·es et des familles
- → Les projets qui émergent lors de temps informels

Points de vigilance

- → La disponibilité pour ancrer le projet
- → Le contact avec les familles très éloignées de la vie de l'école

3. Collège et lycée

Les adolescents passent peu de temps à l'extérieur, malgré tous les bienfaits que la nature offre. Pourtant, cette génération est particulièrement touchée par l'éco-anxiété . Sortir en plein air peut justement stimuler leur motivation, leur autonomie et leur sens des responsabilités. Le temps passé à l'extérieur leur permet ainsi de gagner en confiance, en eux-mêmes et en leurs capacités Dès lors, il revient aux établissements scolaires de les encourager à se rapprocher de la nature et à s'engager collectivement en faveur de l'environnement

3.1 Faire classe dehors au collège

Faire classe dehors est tout à fait envisageable avec des collégien·nes. Les enseignant·es peuvent trouver des ressources et des exemples auprès des acteur·ices de l'EEDD et des réseaux d'enseignant·es déjà formé·es. L'école dehors, très appréciée des élèves, permet entre autre de remobiliser et prévenir le décrochage scolaire.

La majorité des disciplines peuvent également être explorées dehors, à l'instar de :

— les sciences de la vie et de la terre ;
— l'histoire géographie ;
— la physique ;
— les langues étrangères ;
— l'éducation physique et sportive ;
— et bien d'autres encore.

Action inspirée du projet « Petite enfance dehors » porté par l'association Jeunes et Nature

Échelle de territoire
Départementale et régionale

Public cible
Élèves

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Collèges, Éducation nationale, Lycées

Atouts

- Des ressources facilement disponibles, des enseignant·-es motivé·es
- Le travail de la concentration et de l'autonomie des élèves

Points de vigilance

- La participation à des temps d'échange pour se rassurer
- L'obtention de l'adhésion de la direction,
- Le rappel aux élèves qu'il s'agit d'un temps scolaire

3.2 Éduquer par la nature avec des approches artistiques

Être dehors avec des collégien·nes est l'occasion de sortir du cadre habituel pour développer de nouvelles activités et compétences. La pratique artistique est une bonne activité à faire en plein air, où les élèves mobilisent leurs sens et créent du lien avec le vivant.

Après avoir exploré les enjeux d'une thématique en lien avec l'environnement (eau, forêt, montagne...), les élèves peuvent exprimer leurs ressentis et leurs émotions à travers différentes formes artistiques :

— réalisation de films ;
— créations sonore avec des éléments naturels ;
— photographie ;
— œuvres picturales (peinture, collage, dessin, etc.).

Action inspirée de l'accompagnement d'une ATE par la MFR de Mondy et des ateliers de La Méandre

Échelle de territoire
Communale

Public cible
Élèves

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices des milieux artistiques, Collèges, Lycées, OFB

Atouts

- Le gain en confiance en soi des élèves
- La proximité avec la nature par l'approche sensible
- La coopération entre l'équipe éducative

Points de vigilance

- La posture éducative pour les approches sensibles
- La mise à disposition d'un espace extérieur
- Le rappel au non-jugement

3.3 Emmener les jeunes en immersion nature et en bivouac

Faire vivre aux élèves une immersion de plus de 24 heures en pleine nature, c'est leur donner l'opportunité de tisser un lien durable avec leur environnement. Une telle expérience suscite l'envie d'y revenir, tout en développant des compétences essentielles comme la responsabilité et la coopération. Ce rapprochement avec les milieux naturels favorise aussi l'envie d'agir pour leur préservation et ancre les valeurs de respect et de durabilité.

Cette immersion comprend :
— construction du campement ou de l'abri ;
— randonnée à pied ;
— voyage en vélo ;
— veillée et nuit en bivouac

Action inspirée du projet « 24h Sortir ! » mené par la MFR de Mondy, 1001 Nuits Alpines coordonnés par Educ'alpes, du projet « à la découverte des ENS » du Conseil Départemental de l'Isère

Échelle de territoire
Départementale

Public cible
Élèves

Partenaires
Accompagnateur·ices en montagne, Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Collèges, Familles, Gardien·nes de refuge, Lycées, Naturalistes,

Atouts

- La valorisation du patrimoine naturel local
- La construction de projet interdisciplinaire
- L'immersion dans la nature pour rappeler le lien de l'humain à son environnement

Points de vigilance

- La planification de la logistique
- L'attention portée au bien-être des élèves
- L'accompagnement à la prise de décision

3.4 Créer une option EEDD dans son établissement

Les professeur·es proposent sur volontariat aux élèves des options afin de leur donner des enseignements complémentaires au tronc commun. Ainsi, élèves et professeur·es y développent des projets tout au long de l'année scolaire.

C'est dans ce cadre que sont créés les options EEDD, qui répondent à un besoin pour les élèves qui se sentent fortement concerné·es par le dérèglement climatique et à qui on propose des temps de :

- sensibilisation et découverte des phénomènes naturels ;
- rencontres avec des acteur·ices de la vie locale ;
- découverte du patrimoine naturel et artisanal ;
- mise en place d'actions concrètes (nettoyage de la cour, création d'une mare, valorisation des déchets) ;
- partage aux autres élèves de ces expériences (exposé, affiche...).

Action inspirée du club éco-collège et de la classe ENVOL du collège de Verrière à Issoire, de l'option Education au Développement Durable du collège Anne-de-Beaujeu à Moulins et des actions de la CCPMB

Échelle de territoire
Infra-départementale

Public cible
Elèves

Partenaires
Agriculteur·ices, Acteur·ices de l'EEDD, Associations sportives, CARDIE, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Collèges, Conservatoires d'Espaces Naturels, Député·es, Eco-délégué·es, Élèves, Familles, Lycées, Naturalistes, Parcs Naturels

Atouts
- Le collectif formé entre les élèves
- Le passage de l'action individuelle à l'action collective
- La mobilisation de compétences transversales pour les élèves

Points de vigilance
- La fluctuation de la taille et la motivation groupe de volontaire
- Les attentes fortes des élèves

3.5 Participer à un projet de renaturation de l'établissement avec un groupe d'élèves

Comme dans les écoles primaire, les élèves des collèges et lycées bénéficient pleinement des avantages d'un établissement végétalisé et désimperméabilisé. Les besoins et les usages diffèrent, il est donc important d'impliquer l'ensemble des parties prenantes dès les premières étapes du projet.

Ce type de projet peut être porté ou co-piloté par un groupe d'élève en particulier. Il peut inclure :

— une phase de concertation pour établir le diagnostic d'usage des espaces ;
— la mise en place d'un plan d'action et la prise de décisions partagées ;
— la mise en œuvre concrète du projet avec un lien au suivi et à l'entretien des aménagements.

Action inspirée du projet de renaturation des lieux éducatifs du Conseil Départemental du Rhône

© Collège Mortaix - Pont du Château

Échelle de territoire
Communal

Public cible
Élèves

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Collèges, Élèves, Lycées

Atouts

→ Les bénéfices des lieux éducatifs végétalisés
→ La participation des élèves à un projet d'ampleur
→ La facilitation du dialogue entre les différentes sphères des établissements

Points de vigilance

→ La délégation de responsabilité à un groupe d'élève dit être actée
→ La mise en place de nouvelles habitudes d'entretien

4. Enfants hors temps scolaire

L'éducation des jeunes ne se fait pas qu'à l'école. Les temps non scolaires sont moins cadrés, plus appropriés au développement de leurs goûts et de leur curiosité et, in fine, à la connaissance de soi. Passer une partie de ce temps à l'extérieur crée un rapport moins formel à la nature, davantage basé sur la découverte et l'expérience. A l'extérieur, les jeunes expérimentent un rythme différent, se rapprochent du vivant et donc de celles et ceux avec qui ils et elles le partage.

4.1 Nourrir le lien Familles-Enfants dehors

La famille apporte de nouvelles connaissances aux enfants , notamment en extérieur. En passant du temps dehors et en vivant des expériences, les liens familiaux se renforcent. Des structures proposent des espaces à ces familles pour travailler leur lien à l'extérieur, le dehors devenant support d'éveil et de développement du lien social.

Ces compétences peuvent être, par exemple, développées par :

— des temps d'exploration et d'observation de la nature ;
— des ateliers hebdomadaires et accompagnés à l'extérieur ;
— des temps d'immersion en famille pour partager une expérience commune.

Action inspirée de Kanooka, il était une forêt et Ô racines de l'enfance

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Enfants, Familles

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Familles

Atouts

- Le cadre ludique offert par la nature comme support de l'apprentissage
- L'accès à un lieu extérieur avec un abri pour le mauvais temps
- Le fonctionnement par cycle pour ancrer les apprentissages

Points de vigilance

- Les possibilités déplacement jusqu'au lieu de l'atelier à préciser lors de l'inscription
- La justification de la participation financière
- Le nombre de place limité pour assurer la transmission

4.2 Communiquer pour sensibiliser les jeunes parents

Pour motiver un changement de comportement et inciter les familles à passer davantage de temps à l'extérieur avec leurs enfants, les stratégies de communication sont souvent efficaces. Ainsi, les campagnes de communication sont des bons outils pour appuyer sur les bienfaits de l'éducation par la nature en lien avec d'autres sujets, comme la promotion de la santé.

Ils peuvent être affichés dans :
- les espaces de communication communale (abri-bus, mairies) ;
- les lieux éducatifs et d'accueil collectif (écoles, centre de loisirs...) ;
- les espaces de santé (hôpitaux, maison de santé, salles d'attentes...).

Action inspirée du projet « Petite enfance dehors » porté par Jeunes et Nature

Échelle de territoire
Régionale

Publics cibles
Enfants, Familles

Partenaires
ARS (Agence Régionale de Santé), Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Collectivités locales et départementales (élu-es et services techniques), Écoles et équipes éducatives, Graphistes, Personnels soignants, Accueils de loisirs, Structures d'accueil de jeunes enfants

Atouts
- La stratégie de communication transposable à différents espaces
- L'accès facilité à de la ressource
- L'esthétique pour transmettre des connaissances

Points de vigilance
- La sollicitation d'un ou d'une graphiste pour réaliser les visuels
- L'identification de messages-clés percutants
- L'encre respectueuse de l'environnement

4.3 Créer des terrains d'aventure

Les enfants passent beaucoup de temps dans des lieux d'accueil collectif dont les missions sont essentielles pour leur développement. Ces temps d'accueil extérieur augmentent, ce qui renforce le lien entre le vivant et les enfants. Une attention est aussi apportée à la sollicitation et à l'investissement des familles et des personnes habitant le quartier pour répondre au mieux aux besoins.

Aussi les terrains d'aventure proposent-ils de nombreux avantages tels que :

— l'encadrement facilitant tant les temps encadrés que les jeux libres ;
— l'aménagement pensé pour favoriser l'utilisation des sens ;
— l'ouverture et l'accessibilité du lieu dans le quartier.

Action inspirée du projet "Terrain d'Aventure" du Cri de l'œuf

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Enfants, Familles, Habitant·es

Partenaires
CEMEA, Collectivités locales (élu-es et services techniques), Écoles et équipes éducatives, Familles, Habitant·es, Accueils de loisirs, UNICEF

Atouts

→ La pratique du jeu libre et tous ses bénéfices
→ L'investissement des structures d'éducation populaire dans l'école du dehors
→ Le lien étroit avec les familles et les habitant·es

Points de vigilance

→ La veille sur les évolutions juridique autour des terrains d'aventure
→ Le lien à créer avec les riverain·es
→ La formation à l'arrivée des salarié·es

4.4 Proposer des actions ponctuelles pour rapprocher les enfants de la nature

Le temps hors-scolaire est un espace d'apprentissage et d'expérimentation où les animations d'éducation par la nature ont tout à fait leur place (balade naturaliste, actions de sensibilisation, jardinage ou ramassage de plantes...). Les expériences de nature vécues dans des lieux associés au repos et aux vacances ancrent une image positive et agréable du contact au vivant, ce qui favorise l'approche sensible et respectueux à la nature.

Pour agir en ce sens, ces temps sont :
- intégrés dans un espace vu comme positif ;
- associés à un temps festif sur le territoire ;
- adaptés aux besoins et au rythme des personnes participantes ;
- organisés avec d'autres publics, tels que les familles, pour partager le vécu ;
- variés selon la période et les saisons.

Action inspirée du projet « Les P'tits Experts de la Nature® » du Centre de la Nature Montagnarde et du projet « Ensemble dehors » de Jeunes et Nature

Échelle de territoire
Infra-départementale

Publics cibles
Enfants, Familles, Habitant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Bénévoles, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques)

Atouts
- Les animations variées grâce à la mobilisation de plusieurs structures
- L'intégration dans la programmation culturelle des collectivités
- L'implantation durable sur un territoire.

Points de vigilance
- Les a priori à participer à un temps « scolaire » sur du temps de repos
- Le travail de veille pour que les structures connaissent ces temps festifs
- La communication pour toucher le public

4.5 Accueillir des jeunes à l'extérieur : un levier pour la santé mentale

Le temps passé en pleine nature favorise le calme et l'introspection, à l'inverse de la sursollicitation du monde actuel. Les lieux d'accueil en plein air profitent, par définition, de leur espace extérieur et des aménagements qui peuvent être faits pour accentuer le sentiment d'apaisement.

Les animateur·ices peuvent aussi créer un programme d'animations qui prend en compte la santé mentale par :

- des activités où une attention est prêtée aux émotions ;
- des rituels en extérieur pour donner des repères aux jeunes et les sécuriser ;
- des animateur·ices qui portent une attention à avoir une posture de soutien ;
- des activités pour rendre les jeunes actifs dans la préservation à l'environnement.

Action inspirée de l'action de l'association les Pieds à Terre

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Enfants, Familles, Habitant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, CAF, Collectivités locales (élu·es et services techniques)

Atouts

- Un lieu stable que les jeunes apprennent à connaître
- La place laissée au temps long
- Le lien de confiance entre les animateur·ices et les jeunes

Points de vigilance

- Les besoins divergents des bénéficiaires
- Le temps nécessaire à l'entretien
- Le manque de données scientifiques sur le lien entre connexion au vivant et amélioration de la santé mentale

4.6 Créer des clubs Jeunes-Nature

Les Clubs Jeunes-Nature sont des temps hebdomadaires ou mensuels lors desquels les jeunes peuvent se retrouver hors de l'école pour apprendre, échanger et monter des projets autour de la préservation de la nature. Il s'agit le plus souvent de visite de sites protégés, de randonnées, de temps naturalistes ou botanistes... Les sorties sont prévues avec les jeunes, l'équipe d'animation et les bénévoles de l'association.

Les Clubs Jeunes-Nature ont plusieurs objectifs :

— promouvoir l'éducation dehors ;
— sensibiliser les jeunes aux enjeux de leur environnement proche ;
— accompagner l'engagement des jeunes dans sa préservation ;
— faire connaître le milieu associatif.

Action inspirée du Club Jeunes-Nature animé par le CPIE Chablais-Léman

Échelle de territoire
Infra-départementale

Public cible
Jeunes

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Centres de loisirs, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Établissements scolaires, Geopark, Jeunes, Naturalistes

Atouts

- Le soutien de l'initiative par les établissements scolaires élémentaires
- Des partenariats diversifiés
- La motivation de l'équipe et des bénévoles

Points de vigilance

- La difficulté à mobiliser les jeunes sur le long terme
- La création de lien entre les jeunes pour favoriser la cohésion de groupe
- Le manque de contact entre le groupe de jeunes et les partenaires

© REEA

4.7 Accompagner les adolescent·es dans la réalisation d'actions concrètes

En grandissant, les jeunes gagnent en autonomie. Leur compréhension du monde progresse, tout autant que leur besoin d'engagement. Constitués en collectif, ils et elles peuvent solliciter le soutien de structures compétentes dans le domaine afin de développer des actions concrètes en faveur des écosystèmes, de la biodiversité et de la nature. Par les actions mises en place, les jeunes apprennent de pairs à pairs.

Cet accompagnement peut prendre diverses formes :

— la formation ;
— l'apprentissage pour développer ses connaissances du sujet ;
— la mobilisation de partenaire pour la réalisation du projet ;
— la valorisation des actions.

Action inspirée du projet « Natur'actions en Auvergne » coordonné par le REEA

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Habitant·es, Jeunes

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Bénévoles, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Établissements scolaires, Familles, Habitant·es

Atouts

→ L'implication directe des jeunes, le dynamisme qu'ils et elles apportent aux structures
→ La réception favorable par les habitant·es de projets que portent les jeunes

Points de vigilance

→ Le risque de se perdre parmi les propositions des jeunes
→ Le temps disponible par rapport aux obligations scolaires

5.

Mise en réseau
et professionnalisation des acteurs et actrices non-spécialistes

Une thématique comme celle de l'éducation par la nature nécessite le travail en interprofession. L'éducation par la nature est un moyen d'agir en intégrant une variété d'acteur·ices et d'enjeux. Ainsi, ses acteurs vont à la rencontre d'autres secteurs professionnels et les mobilisent grâce à un cycle de formation, d'accompagnement de projet et de mise en réseau. L'action devient dès lors collective et permet de lever des freins multiples.

5.1 Outiller à l'éducation par la nature dans les écoles

S'équiper pour la pratique du dehors demande pour les écoles un premier investissement, autant en temps qu'en argent. Parfois, les enseignant·es s'équipent même directement sur leur propre salaire. Afin de les aider, des outils sont développés et du temps est passé pour favoriser la mutualisation entre les établissements et ainsi accompagner au choix et à l'usage de ces outils.

Cela comprend :
— des fiche séquences ;
— des malles et mallettes de matériel pour les animations ;
— des centres de ressources physiques ;
— des bibliographies de ressources en ligne.

Action inspirée de la Carabe à Roulettes du PNR Livradois-Forez

Échelle de territoire
Départementale

Publics cibles
Écoles et équipes éducatives, Élèves

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Écoles et équipes éducatives, Établissements ou services d'aide par le travail (ESAT), Parcs naturels

Atouts

- La réalisation locale des outils, la mise en lien des enseignant-es de part la mutualisation
- La mise en commun plutôt que la surproduction
- Des outils clés en main pour les enseignant·es

Points de vigilance

- Le besoin de retour d'expérience pour améliorer les outils
- Les demandes très importantes
- La diversité de ressources à connaître pour s'adapter aux thématiques

5.2 Former les enseignant·es à la pratique de l'école du dehors

Lorsqu'on se saisit d'un nouveau sujet, la formation reste l'un des moyens les plus efficaces pour acquérir de nouvelles connaissances. Les enseignant·es peuvent trouver des formations en fin de journée, le week-end ou pendant les vacances scolaires, mais aussi participer à l'organisation d'une action de formation au sein d'une école pour toute une équipe éducative.

Les formations peuvent traiter de divers sujets :
— arguments théoriques en faveur de l'école dehors ;
— présentations des dispositifs existants (ATE, école du dehors) ;
— appropriations d'outils pédagogiques ;
— expérimentations de séquences à proposer aux élèves.

Action inspirée des projets de Promotion Santé délégation Isère, de Jeune et nature et de S-ortie

Échelle de territoire
Départementale

Public cible
Enseignant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Écoles et équipes éducative, Offices Centraux de la Coopération à l'École (OCCE), Organismes de formation

Atouts

→ L'interconnaissance des acteur·ices
→ L'espace disponible pour les questions des enseignant·es
→ La valorisation des acteur·ices de l'EEDD

Points de vigilance

→ Les temps de formations en dehors du temps de travail des enseignant·es
→ L'adaptation aux espaces disponibles dans les écoles

5.3 Accompagner les enseignant·es vers une pratique autonome

Les enseignant·es, seul·es ou avec leurs collègues, peuvent solliciter des accompagnements mettre en place un projet par des acteur·rices de l'EEDD. Cet accompagnement permet de développer son autonomie dans la pratique de l'école du dehors en s'adaptant au territoire de l'école et aux besoins pédagogiques.

En plus de mettre à dispositions des outils clés en main au démarrage, l'accompagnement se poursuit tout au long du projet :

— clarification des enjeux et objectifs ;
— dépôt du projet ;
— présentation du projet aux familles ;
— construction des séquences ;
— co-animation ;
— bilan et évaluation.

Action inspirée de l'accompagnement de l'école de Givors par S'Ortie, du projet « Éduquer dehors : la classe » de Promotion Santé délégation Isère, et des accompagnements à l'école du dehors de la LPO délégation Loire, du SMIRIL, du CPIE Haute-Auvergne, de Promotion Santé délégation du Rhône

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Acteur·ices de l'EEDD, Écoles et équipes pédagogiques, Élèves, Familles

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Éducation nationale, Familles, Offices Centraux de la Coopération à l'École (OCCE)

Atouts
- → Les clés fournies pour la pérennisation du projet
- → Le suivi sur du long terme
- → L'accompagnement adapté aux besoins

Points de vigilance
- → Le traitement des nombreuses demandes
- → L'appréhension au changement de pratiques

5.4 Animer un réseau d'enseignant·es engagé·es dans l'école du dehors

Les enseignant-es engagé-es dans la classe dehors peuvent se sentir isolé-es dans leur pratique, surtout si ils et elles sont les seul-es au sein de leur établissement à la pratiquer. La mise en réseau est donc bénéfique afin de se sentir soutenu-es. Dans une perspective d'accompagnement, les acteur·ices de l'EEDD mettent en avant leurs compétences en animation de réseau.

Être membre d'un tel réseau permet de bénéficier de :

— temps courts d'échanges de pratiques (en présentiel ou en distanciel) ;
— journées thématiques ;
— stages et formation collective ;
— la co-construction de projet communs.

Action inspirée du projet « Faire Classe Dehors : échanges de pratiques » de Promotion Santé délégation Isère et Jeunes et Nature

Échelle de territoire
Infra-départementale

Publics cibles
Écoles et équipes pédagogiques, Élèves

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Offices Centraux de la Coopération à l'École, Syndicats

Atouts

→ Le réseau composé d'enseignant·es motivé·es
→ La réalisation d'évaluation pour identifier les besoins
→ Les compétences disponibles en animation de réseau

Points de vigilance

→ La participation des enseignant·es sur du temps libre
→ Le lien à créer avec l'éducation nationale
→ L'adaptation aux contraintes des temps scolaires

5.5 Développer les projets d'éducations par la nature dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

L'éducation par la nature dans les structures d'ACM peut prendre diverses formes selon leurs besoins, leurs envies et leur territoire. Pour connaître toutes ces possibilités et les outils associés, il est important d'être formé·e. Tout comme pour les enseignant-es, certain·es animateur·rices pourront être accompagné·es voire rejoindre des dynamiques départementales.

Si la durée évolue selon les projets, les principaux objectifs sont les suivants :

— comprendre et savoir transmettre les enjeux de l'éducation par la nature ;
— améliorer les qualités éducatives des projets en extérieur ;
— faire tomber les freins à aller dehors ;
— gagner en autonomie dans ses pratiques.

Action inspirée des accompagnements du CPIE de Haute-Auvergne, de l'Association Jeunes et Nature et de Promotion Santé délégation Rhône.

Échelle de territoire
Départementale

Publics cibles
Assistant·es maternelles, Enfants, Familles, Structures d'ACM

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Centres de loisirs, Centres sociaux, Accueils de loisirs

Atouts

- Les compétences et l'exigence à l'œuvre dans le travail en réseau
- Le programme étalé sur toutes les saisons
- La polyvalence des professionnel·les mobilisé·es.

Points de vigilance

- La mise à disposition d'espace verts
- L'adaptation à un changement de pratique nécessitant plus de logistique

5.6 Favoriser la promotion de la santé dans les pratiques d'éducation par la nature

L'éducation et la promotion de la Santé-Environnement (ESE) vise à réduire les inégalités sociales et environnementales de santé et à insuffler du pouvoir d'agir pour la préservation de la santé de nos éco-systèmes.

Sachant que l'éducation par la nature propose une réponse aux symptômes du syndrome du manque de nature, travailler l'ESE dans ses pratiques revient qu'à prendre conscience de leurs bienfaits pour la santé. Adaptés aux vécus des professionnels, des formations spécialisées permettent d'apprendre à :

— identifier les liens entre santé et environnement ;
— construire et animer un projet en santé environnement ;
— mobiliser des outils pédagogiques et des techniques d'animation en santé environnement.

Action inspirée du Pôle ESE, du projet « Tous ensemble dans la nature, c'est bon pour la santé ! » de Promotion Santé délégation Rhône

Échelle de territoire
Régionale

Publics cibles
Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Centres de loisirs, Centres sociaux, Collectivités locales et départementales (élu·e et services techniques), Écoles et équipes éducatives, Structures d'ACM, Personnels soignants

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Organismes de formation

Atouts

→ La formation professionnelle comme outil pour sensibiliser le public
→ La pluralité des métiers concernés par cette approche
→ L'accentuation de compétences déjà acquises

Points de vigilance

→ La transmission de l'opérationnalité des concepts
→ La sélection des thématiques en lien avec la Santé-Environnement

5.7 Diffuser les connaissances sur l'urbanisme favorable à la santé

L'urbanisme favorable à la santé (UFS), c'est le fait de penser l'architecture au regard des déterminants de santé, intégrant dès lors les enjeux environnementaux et pensant la place de l'éducation par la nature. La végétalisation des cours d'école est aujourd'hui l'exemple le plus connu. En transmettant ces enjeux à de nombreux publics engagés, les projets d'UFS devrait se multiplier.

La transmission peut avoir lieu par divers moyens comme :
— des journées d'échanges ;
— des webinaires de présentation ;
— la co-construction de formation ;
— l'accompagnement de projet.

Action inspirée du projet des CAUE Drôme et Ardèche, du CPIE de Haute-Auvergne et de Promotion Santé délégation Cantal

Échelle de territoire
Régionale

Publics cibles
Architectes, Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Paysagistes, Urbanistes

Partenaires
ARS, Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, CAUE, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), DREAL, Naturalistes

Atouts
- → Les méthodes diverses pour toucher un large public
- → L'espace propice au débat public
- → L'intégration de cette notion dans les politiques publiques

Points de vigilance
- → L'accompagnement vers le changements de pratiques professionnelles
- → La mise en lien avec de nouveaux secteurs
- → L'entretien de l'adhésion des publics entre l'émergence du projet et sa réalisation

6.

Mise en réseau et professionnalisation des acteurs et actrices de l'EEDD

Si la formation initiale apporte les connaissances fondamentales à ses premières années, les professionnel·les continuent à progresser dans leurs pratiques tout au long de leur carrière. Cette formation continue va de paire avec la mise en réseau, afin de rencontrer d'autres professionel·les, d'échanger sur leurs expériences et ainsi développer son esprit critique professionnel. De ce fait, le réseau permet de bâtir une culture commune et d'avoir ensemble une force d'impact plus importante.

6.1 Organiser des journées d'échanges et faire réseau

Faire réseau, c'est s'accorder du temps pour favoriser la rencontre, l'interconnaissance et la synergie au niveau professionnel, afin de monter en compétence et d'expérimenter ensemble. Pour ce faire, les journées d'échanges et rencontres sont des temps forts qui gagnent en notoriété.

D'une demi-journée à une semaine, ces espaces partagent toujours les mêmes objectifs :

- échanger autour de son territoire physique (caractéristiques, réglementations...) ;
- connaître et comprendre le tissu associatif du territoire (réseaux, projets, outils...) ;
- prendre de la hauteur sur ses propres pratiques ;
- approfondir une thématique précise.

Action inspirée des journées d'échanges territoriales du REEA, des journées d'échanges régionales du GRAINE ARA, des Rencontres Enfances et Nature organisés par Idé-Ô, le groupe Sortir 26 ! et le collectif « Sors en montagne »

Échelle de territoire
Régionale

Publics cibles
Acteur·ices de l'EEDD,
Collectivités (élu·es et services techniques)

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD,
Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Fondations, Gestionnaires d'espaces naturels, Parcs naturels

Atouts

- L'attente des professionnel·les,
- La restitution des temps et ateliers en accès libre
- L'émergence de projet suite à ces évènements

Points de vigilance

- Le recueil des besoins
- L'assurance d'une suite donnée à ces temps

6.2 Coordonner des projets en réseau

Sur un même département, un même sujet peut être traité par différentes structures. Afin de mieux répondre aux enjeux locaux, ces structures créent des partenariats pour faciliter des projets communs. En effet, leur complémentarité permet d'avoir une vision d'ensemble du territoire sur l'éducation par la nature et des forces mobilisables afin de gagner en pertinence dans les réponses à apporter à ceux-ci. En ouvrant le partenariat, elles créent souvent des dynamiques de réseaux.

Travailler en réseau permet de :
- s'accorder sur les réponses à donner aux projets ;
- créer ensemble des projets et les coordonner ;
- accompagner de façon transversale des porteurs et porteuses de projet ;
- essaimer et diffuser plus largement les initiatives ;
- garantir la pérennisation de la dynamique et des approches diverses ;

Action inspirée du Collectif Éduquer Dehors Rhône, du collectif Sortir 26 !, du dispositif pédagogique biodiversité RLV coordonné par le REEA, du projet « Sors en montagne » animé par Educ'alpes

Échelle de territoire
Régionale

Publics cibles
Centres de loisirs, Centres sociaux, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, structures de la petite enfance...

Partenaires
Accompagnateur·ices en montagne, Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Éducation nationale, Fondations, Institutions Jeunesse et Sport, Office Central de la Coopération à l'Ecole

Atouts
- La désignation de personnes pour la coordination,
- Les partenariats favorisés par l'apport du réseau
- La demande de financements communs

Points de vigilance
- La structuration et la coordination
- L'approche à plusieurs échelles territoriales

6.3 Accompagner les futur·es professionnel·les dans leurs premières animations

Se lancer dans l'éducation par la nature n'est pas toujours simple et être accompagné·e dans ses études permet d'être rassuré·e. Certaines écoles proposent de faire le lien entre une structure commanditaire, une structure répondant à la commande et les étudiant·es afin qu'ils et elles puissent suivre le projet dans son entièreté.

Les élèves sont accompagnés par cette seconde structure pour :

— la compréhension de la commande ;
— la rédaction d'une réponse à la commande ;
— la formalisation de l'animation ;
— la préparation et l'animation elle-même ;
— le bilan et l'évaluation de l'animation ;

Action inspirée du projet « Rendez-vous de mon parc » porté par la MFR de Mondy

Échelle de territoire
Départementale

Publics cibles
Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Étudiant·es et établissements scolaire, Habitant·es, Parcs naturels

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techniques), Étudiant·es et établissements scolaires, Parcs naturels

Atouts
- La valorisation des relations locales, l'apport de connaissance sur le patrimoine naturel
- La flexibilité pour s'adapter aux évènements sur le territoire

Points de vigilance
- L'intégration des besoins sur le terrain et de la commande publique
- La gestion du travail en groupe
- La stabilisation de l'équipe bénévole

6.4 Partager ses compétences et faire du lien entre pays

Pour pallier les freins que connaît l'école du dehors, il faut parfois aller voir ce qui se passe de l'autre côté des frontières. Le partage de connaissances permet de changer de point de vue et d'apprendre des pratiques ancrées dans d'autres pays.

Les projets européens sont un bon moyen pour inciter à ce partage et le formaliser au travers de ressources à destination des professionnel·les, telles que :

— la publication de revue théorique et pratique ;
— les cycles de webinaires de retour d'expérience ;
— les programmes de rencontres et d'échanges ;
— l'élaboration d'outils communs.

Action inspirée du projet « Dehors c'est la classe » de la Ligue de l'enseignement de la Loire

Échelle de territoire
Internationale

Public cible
Acteur·ices de l'EEDD

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD

Atouts

- Le travail sur le long terme à plusieurs partenaires
- Les diverses thématiques travaillées
- Les ressources diffusables en libre accès

Points de vigilance

- La coordination à distance
- Les déplacements importants
- La barrière de la langue

6.5 Développer un dispositif régional de formation

Avoir un dispositif régional de formation, c'est bénéficier d'un espace au sein duquel faire remonter ses besoins de formation et se former. Plus qu'un catalogue, il s'agit d'un calendrier composé aussi bien de propositions de formateurs et de formatrices qui souhaitent partager des connaissances que de formations montées spécifiquement pour répondre à des besoins qui sont remontés du terrain.

Pour garantir le caractère fédérateur de ces formations, elles sont :
— imaginées en partenariat ;
— animées en binôme ;
— construites pour favoriser les échanges et l'éducation active ;
— inclusives et ouvertes à toutes.

Action inspirée des formations du GRAINE ARA

© GRAINE ARA

Échelle de territoire
Régionale

Publics cibles
Accompagnateur·ices de montagne, Acteur·ices de l'EEDD, Centres de loisirs, Centres sociaux, Collectivités locales et départementales (élu·es et services techiques), Naturalistes, Structures d'ACM

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Centres sociaux, Naturalistes

Atouts

- L'existence d'une structure régionale certifiée Qualiopi pour porter le dispositif
- L'apport d'expertise de nombreux-ses formateur·ices
- La prise en charge de la formation pour les stagiaires par les OPCO (opérateurs de compétences)

Points de vigilance

- Le poids de l'administratif et de la logistique pour organiser et participer à des formations
- L'adaptation aux attentes des stagiaires

7.

Public spécifique

Entre l'évolution des pratiques et la prise en compte des spécificités des publics, les acteur·ices de l'EEDD peuvent aujourd'hui affirmer que l'éducation par la nature concerne tous les publics. De plus, la diversité des espaces extérieurs et des aménagements sur lesquels les activités sont menées permettent de trouver des sites adaptés aux besoins des publics. Enfin, de part leurs expertises, les acteur·ices de l'EEDD mènent des projets et actions accessibles à tous et toutes, permettant la montée en autonomie et en pouvoir d'agir de chacun et chacune.

7.1 Penser le jardin comme support d'insertion social

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) accompagnent des individus vers l'insertion professionnelle (personnel d'entreprises, de collectivités, d'association...). Pendant cet accompagnement, l'accent est mis aussi sur le lien social et la transversalité des compétences transmises. Quelque soit ses finalités (pédagogique, productive...), le jardin est un bon support pour ces objectifs.

C'est pourquoi des structures l'utilisent comme support afin de :

— accueillir du public pour des évènements avec les équipes salariées ;
— animer des actions d'éducation par la nature sur le lieu ;
— créer du contact lors d'activité de vente de légumes ;
— créer une dynamique entre les adhérent·es du jardin et les salarié·es.

Action inspirée du Jardin d'OASIS

Échelle de territoire
Départementale

Public cible
Personnes en insertion professionnelle

Partenaires
Collectivités (élu·es et services), consommateur·ices, élèves, école et équipes pédagogiques, habitant·es, personnel de la petite enfance et des ACM, instituts médico-éducatifs, Structures d'ACM

Atouts

→ Les approches éducatives variées pour répondre aux sollicitations
→ L'impact social du jardin
→ L'apprentissage de la sensiblisation à une alimentation saine et durable

Points de vigilance

→ Les préjugés sur les Atelier Chantier d'Insertion
→ La justification d'un jardin non uniquement productif

7.2 Créer et animer un jardin thérapeutique

L'impact de la nature sur la santé, de la prévention de la maladie au bon rétablissement, est désormais connu et favorisé jusque dans les lieux de santé. Aussi la patientèle est-elle en demande d'espace vert dans leur parcours de soin. De ce fait, on observe une augmentation de la présence de jardin dit « thérapeutiques » dans ces espaces de santé.

Les objectifs de la mise en œuvre de ces jardins pour la patientèle de ces lieux sont multiples :

— disposer d'un espace pour se détendre et se rapprocher de la nature ;
— pratiquer des activités de jardinage, pour se faire du bien et faire du bien à son corps ;
— découvrir les enjeux liés à l'alimentation saine et durable.

Action inspirée du Colloque Santé et Jardin organisé par la Fédération Française Jardins nature, Gaïa Lyon, Le Passe-Jardin, GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes, Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes et Nature en Ville

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Patientèles, Personnels soignants

Partenaires
Personnels soignants (hôpitaux, centres médicaux, EHPAD)

Atouts

- La conception collective du jardin
- La gestion du jardin favorable à l'environnement
- Le lien social qui se crée autour du jardin

Points de vigilance

- Le temps avant que le jardin fleurisse
- La non-adhésion d'une partie de la patientèle
- Le risque de dégradation du jardin en cas d'intempérie

7.3 Faire de l'éducation par la nature pour les personnes sous main de justice

Dans les centres pénitenciers, les personnes placées sous main de justice sont coupées aussi de la nature. Pourtant, les temps en extérieur sont complémentaires des finalités de réinsertion de ces lieux.

Le partenariat élaboré entre des acteur·ices de l'EEDD et des services pénitentiaires d'insertion et de probation a fait émerger des envies de sorties nature avec les personnes détenues, telles que :

— assister à un temps de sensibilisation sur la biodiversité ;
— partir marcher à la découverte d'un lieu proche d'elles et eux ;
— réaliser une action en faveur de la préservation de la nature.

Action inspirée de la participation de Madeleine Environnement au projet Fête de la nature porté par le Ministère de la Justice

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Familles, personnes placées sous main de justice.

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités locales (élu·es et services techniques), FRENE, Ministère de la Justice Services pénitentiaires d'insertion et de probation

Atouts

→ L'adaptabilité des projets des structures, la reprise de contact avec le monde extérieur pour les personnes détenues
→ La participation pour les accompagnant·es et les familles

Points de vigilance

→ La répétition pour ancrer les bienfaits,
→ L'inégalité entre les détenu·es
→ La différence entre ces projets et les habitudes des centres pénitenciers

7.4 Accueillir des entreprises dehors

Les offres de « team building » et autre séminaire d'équipe se multiplient. Parmi celle-ci, l'immersion en extérieur permet d'allier travail en groupe et reconnexion avec la nature.

En passant du temps à l'extérieur, en équipe, les entreprises peuvent profiter d'un temps de déconnexion du tumulte de la ville pour :

— travailler en équipe sans distraction ;
— participer à des animations pour favoriser la cohésion d'équipe ;
— se rapprocher de la nature et développer un autre lien au travail ;
— réaliser des chantiers et activités pour agir aussi en faveur de l'environnement.

Action inspirée du projet global du Cabanon

Échelle de territoire
Départementale

Public cible
Entreprises

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, entreprises

Atouts

→ Le temps passé à co-constuire le déroulé avec l'entreprise
→ L'offre de déconnexion du quotidien l'envie donnée aux salarié-es de retourner en plein air

Points de vigilance

→ La connexion internet et téléphonique
→ Le changement de cadre parfois important

7.5 Rendre le dehors physiquement accessible

Les personnes dépendantes dans leurs déplacements sont moins en nature. Pourtant, se rendre à l'extérieur permet de faire de l'activité physique et récréative et de travailler sa mobilité. Pour ce faire, les acteur·ices de l'EEDD prennent connaissance des espaces accessibles ou prévoient des aménagements pour assurer l'inclusivité de leurs accompagnements.

En passant du temps dans des espaces naturels pensés comme inaccessibles, ces personnes redécouvrent :

— les bienfaits du temps passé à l'extérieur ;
— les particularités de leur environnement ;
— la confiance en soi et en ses capacités.

Action inspirée du projet « Sorties nature séniors » du REEA et des stages de loisirs inclusifs organisés par « Kanooka, il était une forêt » et « Ô racines de l'enfance »

Échelle de territoire
Infra-départementale

Publics cibles
Personnes à mobilité réduite, seniors.

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Centres Locaux d'Information et de Coordination, Familles, Personnels soignants

Atouts

→ Le fait d'être dehors permet de rompre la solitude
→ Le travail de la mobilité redonne confiance confiance
→ Le travail en interprofession

Points de vigilance

→ L'accompagnement dès le déplacement jusqu'au lieu
→ Les connaissances des risques

7.6 Rendre la montagne psychologiquement accessible

La montagne renvoie l'image d'un espace uniquement accessible à une catégorie de personne ayant des compétences physiques et des connaissances spécifiques du milieu. Pourtant, des initiatives existent pour rapprocher tous les publics de la montagne et ainsi leur donner une certaine autonomie afin de découvrir ces espaces en toutes liberté et sécurité.

Ces apprentissages peuvent prendre diverses formes :

— sensibilisation au sport de montagne et au matériel nécessaire ;
— découverte du sport en montagne sur une sortie ;
— sortie longue, sur plusieurs jours, pour expérimenter le bivouac.

Action inspirée du projet « Tous·tes dehors ! » porté par FNE Savoie

Échelle de territoire
Départementale

Publics cibles
Écoles, Écoles en REP, IME (Institut médico-éducatif)

Partenaires
Accompagnateur-ices en montage, Acteur·ices de l'EEDD, Écoles et équipes pédagogiques, Fondations, Parcs naturels, Personnels soignants

Atouts
- La récurrence des sorties proposées pour aller dehors selon les saisons
- La tenue d'un carnet de bord pendant le projet
- L'enseignement de technique pour aller dehors en autonomie

Points de vigilance
- La mise à disposition de matériel
- L'anticipation de la logistique pour les déplacements

8.

Public adulte

L'éducation par la nature a pour vocation de s'adresser à tous et toutes et de dépasser largement une simple vocation de sensibilisation. Pour cela, ses acteurs et actrices cherchent à la rendre accessible : ils adaptent leurs animations aux lieux dans lesquels se trouvent leurs publics et selon les besoins et attentes de ces derniers. Les expériences vécues permettent de rapprocher chacun·e de la nature mais aussi de renforcer les liens sociaux.

8.1 Faire découvrir les Espaces Naturels Sensibles autour de chez soi

© Département Haute-Loire

Les expériences éducatives et immersives permettent au public de mieux connaître la nature qui les environnent. Ces temps sont adaptés au type de milieu (plaine, cours d'eau , montagne...). Leur finalité est que les personnes sensibilisées se sentent davantage proche de la nature de leur quotidien et adaptent leur comportement vers un usage respectueux de ces milieux.

La transmission de ces expériences peut se faire par des animations telles que :

— sorties à dominante naturaliste, randonnées commentées ;
— maraudages pédagogiques (aller directement à la rencontre des publics) ;
— fabrication d'objet ou de produit ;
— compréhension des réglementation (ex : Espace Naturel Sensible).

Action inspirée des Sorties Nature sur les Espaces Naturels Sensibles de Haute-Loire, de l'agenda d'animation du SMIRIL et de la CCPMB

Échelle de territoire
Infra-départementale

Publics cibles
Habitant·es, Touristes

Partenaires
Acteurs de la culture, Acteur·ices de l'EEDD, Collectivités (élu·es et services techniques), Conseils départementaux, Offices de tourisme

Atouts

- → Les animations dans des lieux fréquentés
- → Le contact à la nature comme socle de sensibilisation
- → L'engagement vers le changement de comportement

Points de vigilance

- → L'utilisation de méthodes participatives pour rendre l'animation vivante et efficace
- → La mobilisation des acteurs relais de communication

8.2 Éduquer par la nature en milieu urbain

L'éducation par la nature est aussi praticable en milieu urbain. Les activités proposées en ville rappellent que le besoin de nature est aussi très présent dans des quartiers urbanisés et que le lien entre les êtres humains et la nature en ville se travaille.

Les habitant·es ont besoin de ressources et d'évènements pour faciliter leurs nouvelles expériences de nature, ouvrant ainsi des espaces de rencontre entre eux mais aussi avec la nature comme lors de :

— balades en nature urbaine (sensorielles, naturalistes, poétiques, méditatives...) ;
— animation dans les espaces de nature à proximité ;
— maraudages pédagogiques.

Action inspirée de la Brouette Nature en ville fabriquée par le CPIE Chablais-Léman et des balades urbaines proposées par Nature et Sens

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Acteur·ices de l'EEDD, Acteur·ices de la promotion de la santé, Centres sociaux, Collectivités locales (élu·es et services techniques)

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Associations de promotion de la santé, Centres sociaux, Collectivités (élu·es et services techniques)

Atouts

→ La diversification des méthodes (maraudage, artistique...)
→ Les espaces verts comme espace de convivialité et de rencontres
→ La valorisation des associations de quartier

Points de vigilance

→ La légèreté du matériel pour le transport en ville
→ L'entretien des espaces qui varie selon qui en a la charge

8.3 Organiser des festivals de la nature

Les Festivals de la nature rassemblent les habitant·es d'un territoire autour de ces thématiques et permet la rencontre entre des personnes curieuses de ce qui est proposé, des personnes engagées dans la préservation des milieux et les personnes plus éloigné·es de ces sujets. La programmation d'un festival est souple et des temps peuvent être organisés pour des publics spécifiques (familles, professionnel·les...).

Finalement, le festival peut être composé de :
- activités proposées par et pour les enfants ou les adultes ;
- animations proposées par les professionnel·les pour partager des ressources ;
- débats et conférences pour prendre de la hauteur sur des sujets ;
- spectacles et concerts pour réfléchir grâce à la culture ;
- stands et salon pour se rencontrer.

Action inspirée du Festival Au Grand Air organisé par les Francas du Rhône et de la Métropole de Lyon

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Acteur·ices de l'EEDD, Centres de loisirs, Centres sociaux, Habitant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Centres de loisirs, Centres sociaux

Atouts
- La rencontre entre les habitant·es et les acteur·ices du territoire
- Un espace accueillant et conviviale
- Le passage puis l'arrêt de passant·es devant l'évènement

Points de vigilance
- La mise à disposition d'un lieu nature adapté pour accueillir un grand nombre de participant·es
- La mobilisation de bénévoles
- L'attente d'une réédition

© Métropole de Lyon

8.4 Penser l'éducation dans les Plans nature en ville

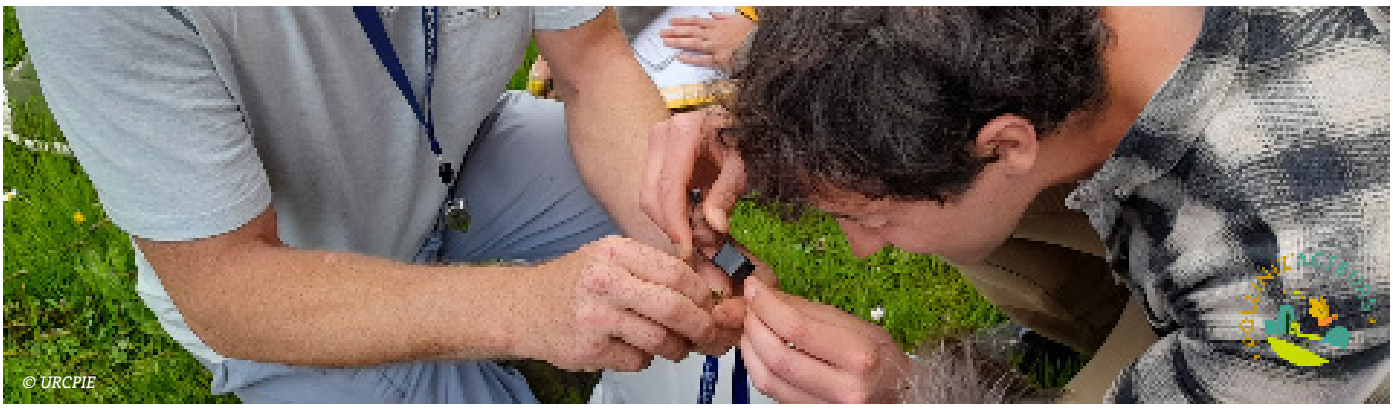
© URCPIE

Pour préserver la biodiversité, il faut connaître les écosystèmes de son territoire, les enjeux d'usage des espaces naturels et les actions à mettre en place. Les collectivités sont les plus légitimes pour mettre en place une telle dynamique, notamment en intégrant l'éduquer par la nature dans des Plans existants. Il peut s'agir de plan Nature en ville, d'Atlas de la biodiversité communales...

Ces programment permettent en effet de :
— mobiliser les sciences participatives ;
— partager la connaissance sur le territoire ;
— penser les actions à mettre en place avec les citoyen·nes ;
— réaliser ces actions collectivement.

Action inspirée des Atlas communaux de la biodiversité pilotés par l'OFB, des projets Polliniz'Acteurs et États des lieux participatifs de la biodiversité coordonnés par l'Union régionale des CPIE

Échelle de territoire
Communale

Public cible
Habitant·es

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD,
Collectivités locales (élu·es et services techniques),
Écoles et équipes éducatives,
Naturalistes, OFB

Atouts

- Le partage des connaissances dans la collectivité
- L'existence de ressources pour certains programmes
- L'appropriation des actions de la collectivité par les habitant·es

Points de vigilance

- L'organisation de la coordination et le temps associé
- Le financement doit être à la hauteur des enjeux
- L'acceptation des modifications de gestion des usages

8.5 Favoriser l'intergénérationnel

Dès qu'ils sont animés, les espaces extérieurs végétalisés deviennent des lieux de rencontres dans les quartiers pour les habitant·es de tous les âges. D'une part, faire participer les habitants permet de donner du sens à la plantation des végétaux et, d'autre part, cela permet développer le sentiment d'appartenance à un groupe social en faisant du parc, du jardin voire de la pépinière un espace de rencontre, de partage et de lieu pédagogique.

- Partage d'un même espace avec différents publics et mutualisation ;
- Transmission de connaissance et de ressources par les habitant·es ;
- Temps de célébration dans le quartier.

Action inspirée du projet « l'Arbre témoin » (pépinière citoyenne et intergénérationnel) de Graines Urbaines

Échelle de territoire
Communale

Publics cibles
Centres sociaux, Écoles et équipes pédagogiques, Habitant·es, Structures d'accueil de seniors

Partenaires
Acteur·ices de l'EEDD, Associations d'habitant·es, Centres sociaux, Collectivités locales (élu·es et services techniques), Écoles et équipes pédagogiques, Structures d'accueil de seniors

Atouts
- → Les évènements tout à long de l'année pour s'adapter aux saisons
- → Le lien qui maintient même après le projet
- → La mobilisation du lien intergénérationnel comme facteur de motivation

Points de vigilance
- → La coordination importante nécessaire pour un projet multi-acteur·ices
- → L'acceptation de la pépinière dans le quartier

Conclusion

Pour la dynamique d'échanges régionale « Éduquer dehors » et son groupe de travail, la publication de ce premier Plan Régional d'Éducation par la Nature est un nouveau pas en avant dans la mission visant à **mettre en lumière les actions variées et ambitieuses d'éducation par la nature menés sur les territoires par les acteurs et actrices en Auvergne-Rhône-Alpes.** Ce plan représente un atout pour, d'une part, valoriser les actions et les partenariats sur le terrain, et, d'autre part, offrir un support d'échange et de réflexion à toutes structures s'investissant ou souhaitant s'investir dans l'éducation par la nature.

C'est ce second objectif que le groupe de travail régional souhaite approfondir après une première année de projet. Ainsi , des temps de diffusion, d'échange et de recueil des besoins seront organisés pour **faire évoluer le PREN au plus près des territoires dans les mois à venir et renforcer les objectifs du PREN.**

L'équipe du GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes, association coordinatrice et animatrice de la dynamique d'échanges régionale « Éduquer dehors », remercie toutes les structures, collectifs et individuels membres du groupe de travail qui ont participé à l'élaboration des axes de ce projet (l'Atelier Pop Corn, la Bise du Connest, le Centre aéré de Bron, Ceux-ci Cela, le Collectif Éduquer Dehors Rhône , le Collectif Loire EEDD , le Collectif Pétale 07, la Communauté de communes Pays du Mont Blanc, Cueille et Croque, Educ'alpes, les Explorateurs de nature, la Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, FNE 69, FNE 74, les Francas Rhône, le Grand Parc Miribel Jonage, Promotion Santé délégation Rhône, Idé-ô, Jeunes et Nature, La Méandre, Le goût du sauvage, Les Amanins, Les pieds à terre, la LPO AURA, la Ligue de l'Enseignement de la Loire, la MFR de Mondy, Mountain Riders, Nature et Sens, le Réseau Drômois de l'éducation à l'environnement (RDEE), le Réseau d'éducation à l'environnement en Auvergne (REEA), le Réseau Racine 74, Robins des villes, le SMIRIL, S-ortie, URCPIE, URHAJ), et le Conseil d'administration du GRAINE pour sa relecture avisée.

Enfin, les parties prenantes de ce projet remercient également le consortium de Fondations mettant en œuvre l'Appel à Communs « Grandir en lien avec la nature » ainsi que la DRAJES ARA, la DREAL ARA et l'OFB ARA pour leur confiance et leur soutien opérationnel et financier dans ce projet qui sera amené à se poursuivre dans les années à venir.

Graine

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

4 place Carnot, 69007 Lyon
Tél. 09 72 30 04 90
www.graine-ara.org
info@graine-ara.org

Avec le soutien de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes, FONJEP, et les Fondations dans le cadre de l'appel à communs « Grandir en lien avec la nature » et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.